

Levée des restrictions sur les importations

M. Abbott en fait disparaître plusieurs et en réduit d'autres

Changements qui entreront en vigueur soit en avril soit en juillet — Importation limitée désormais permise de réfrigérateurs, laveuses, repasseuses, conserves

Ottawa, 8 (C.P.) — Le ministre des Finances, M. Douglas Abbott, annonce la levée d'une large partie des restrictions qui avaient été imposées en novembre 1947 sur les importations en provenance de la zone du dollar. Quelques-uns de ces changements entreront en vigueur au 1er avril et les autres au 1er juillet. Après cette dernière date, les principaux articles à demeurer sur la liste des produits interdits seront le porc, les fleurs fraîches, le matériel plastique en feuilles, les lampes et appareils électriques, les gobelets et les revues du type "pulp magazine". La valeur des importations demeurant défendues sera ainsi tombée de \$150,000,000 qu'elle était initialement à moins de \$25,000,000.

Voici les changements qui prendront effet au 1er avril :

1. Toutes restrictions abolies sur les étiquettes imprimées, la plomberie et la tuyauterie sanitaire, le cacao et le café et leurs sous-produits.

2. L'importation des ampoules électriques et de la vaisselle de verre résistant au four pourra être permise sur la base d'un contingentement.

3. Il y aura hausse du dixième, soit de 40 à 44 p.c. dans les importations contingentées de tissus ;

4. Les restrictions tombent à l'égard de la Suisse, qui était la seule contrée européenne frappée par les mesures de 1947. L'importation de ce pays, permise auparavant par contingent, devient entièrement libre ;

5. Il sera permis d'importer librement du papier (et ses sous-produits), des perles fausses ou véritables et des "laines minérales" des nations situées dans la zone du sterling ; et de les importer sous contingent des pays de la zone du dollar.

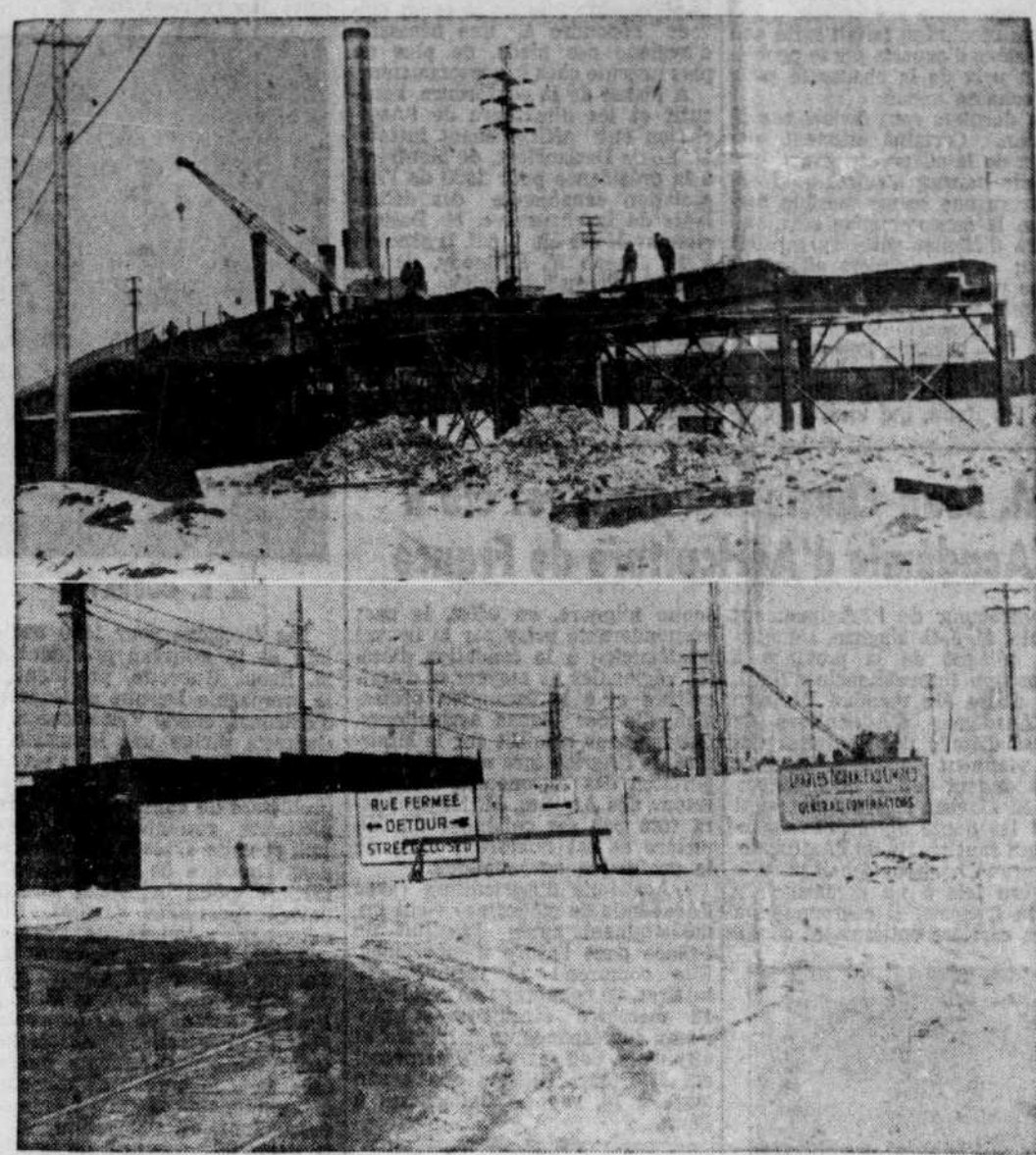
Au 1er juillet, on enregistrera les changements suivants :

1. Il y aura importation limitée sur contingent pour réfrigérateurs, laveuses, essoreuses, radios, phonos, moteurs hors-bord, chaudières, éventails, pianos et orgues ; le contingent devant être de 50 p.c. des importations de 1946.

2. Même mesure pour les légumes frais et congelés, les soupes en conserve, les fruits secs, ou le contingent sera de 44 pour cent ;

3. Entrée libre (pour la zone du sterling) et limitée (pour celle du dollar) pour laveuses électriques de vaisselle, repasseuses, extracteurs de jus de fruits et appareils à broyer les déchets.

La valeur probable des importations sujettes au contingentement atteindra \$200,000,000 d'après M. Abbott. Ce dernier explique que la nouvelle mesure vise à favoriser nos achats en Grande-Bretagne et en Europe. Le gouvernement cherche en même temps à remplir sa promesse de faire disparaître les restrictions aussi vite que les circonstances le permettent. Il dépendra des événements, précise le ministre, que les restrictions qui resteront en vigueur après le 1er juillet soient plus tard abolies.



IL DISPARAIT — L'ancien viaduc de la rue Ste-Catherine, près de la rue Bercy est démolí pour permettre la construction d'un nouveau viaduc beaucoup plus moderne. Depuis quelques temps on avait fermé ce passage à la circulation des véhicules parce que le viaduc n'était pas assez solide. Dans la photo du haut on peut voir une partie des travaux de démolissage qui ont déjà été exécutés. La photo du bas montre que le viaduc est maintenant complètement fermé à la circulation.

Conférence de M. Paul Beaulieu aux Trois-Rivières

Trois-Rivières, 8. — L'hon. Paul Beaulieu, ministre de l'industrie et du commerce, prendra la parole vendredi prochain au dîner offert par la cité de Trois-Rivières, à l'occasion de la réunion annuelle de l'Association des commissaires industriels de la province, qui se tiendra principalement dans notre ville, mais aussi à Shawinigan et à Grand-Mère.

Ce banquet groupera une centaine de convives dont une cinquantaine d'invités de l'extérieur. Le congrès aura lieu sous la présidence de M. Horace Boivin, maire de Granby, président de l'Association des commissaires industriels de la province et de son honneur le maire J.-A. Mongrain.

Les commissaires industriels et les invités de l'extérieur arriveront dans notre ville dans un train spécial qui entrera en gare à 11 h 55 a.m., vendredi.

Vers 1 h de l'après-midi les congressistes feront la visite de la ville et à 3 h. ils visiteront l'usine de la Saint-Lawrence Paper Mills. A 4 h. 30 p.m., les commissaires industriels se rendront à Shawinigan. Ils reviendront dans notre ville samedi après-midi et ils repartiront le soir, à 7 h. 40, par train spécial.

L'organisation de ce congrès à Trois-Rivières a été rendue possible grâce à l'initiative de Son Honneur le maire J.-A. Mongrain et à la collaboration du conseil de ville.

Le travail d'organisation a été confié au commissaire industriel de notre ville, M. Marcel Ouellet ; au greffier, M. Georges Beaumier ; au président de la Chambre de commerce, M. André Julien, et au Dr Conrad Gouin, du comité de publicité et de tourisme de la Chambre de commerce locale.

Le groupe comprendra des représentants des banques, des grandes industries, les commissaires industriels des villes, etc.

Congrès conservateur à Québec, samedi

Québec, 8 (D.N.C.) — Dès vendredi prochain, des députés de 27 comités du district de Québec arriveront dans notre ville, pour assister à la réunion des organisateurs progressistes-conservateurs, qui se fera au château Frontenac, samedi.

Avec les représentants des comités de la ville de Québec, on estime à environ quatre cents, le nombre de personnes qui suivront les séances d'étude et les délibérations de samedi. Les séances du matin et de l'après-midi seront consacrées à l'étude des problèmes se rapportant à l'organisation du parti dans le district et dans chacun des comités en particulier.

Dans l'après-midi de samedi, à 4 h. 30, il y aura un buffet auquel tous les amis sont invités à assister. Ils auront là l'opportunité de rencontrer personnellement l'hon. George Drew qui, à la fin de la réunion prendra la parole. Les dames y sont cordialement invitées.

Le procès Rocque est entré, ce matin, dans une phase de particulière importance, avec le témoignage de l'accusé lui-même, René Rocque, 34 ans, de Montréal. Il semble, au train que vont les choses que l'interrogatoire et le contre-interrogatoire vont durer toute la journée. Mais il est probable que la défense devrait terminer sa preuve demain. A moins, évidemment, qu'il survienne d'ici là des événements spéciaux : il régnait ce matin une atmosphère d'attente, et l'on rapporte que la défense aurait encore des surprises à offrir.

En réponse aux questions de Me Chevalier, ce matin, Rocque a déclaré que les 2 et 3 mai, il était à Thetford Mines. (Il était "prêt" aux grèves de Thetford par la C. T. C. C. Le 4 de bonne heure le matin, il est parti pour Arthabaska puis il s'est rendu à Montréal. Dans la soirée, il a repris le chemin d'Asbestos, mais il n'a pu s'y rendre que le lendemain matin à cause d'une panne survenue près de Victoriaville.

"Pour quelle raison vous rendez-vous à Asbestos?" demande Me Chevalier.

"M. Jean Marchand m'avait demandé de l'y rencontrer. J'avais reçu un téléphone de lui le 2 ou le 3, et j'étais allé que des gens de Thetford voulaient se rendre à Asbestos pour une parade. Ils avaient été invités le dimanche précédant. M. Marchand a dit qu'il n'y avait pas d'inconvénient.

"Le 2 et le 3, demande Me Chevalier, avez-vous causé avec quelqu'un relativement à cette parade?"

"Le 2, je crois, j'en ai parlé à MM. Blanchette et Beaudet, à Thetford. J'ai dit à M. Blanchette d'avertir les gens que ceux qui voudraient aller à Asbestos le pourraient. M. Blanchette a dit qu'il était au courant du désir des gens de Thetford d'aller à cette parade. MM. Blanchette et Beaudet ont dit qu'ils s'occuperaient de demander aux gens s'ils voulaient y aller. Ils étaient prêts à les organiser.

"Avez-vous fait quelque chose

"Vous avez une double mission : premièrement, la mission de conserver intact votre héritage religieux et national ; deuxièmement, la mission de répandre cet héritage. J'ajoute que c'est votre droit de garder votre héritage, et votre devoir de le répandre."

Son Exc. Mgr Ildebrando Antonietti, délégué apostolique au Canada

Sous le règne de la pègre

Pour déraciner la prostitution

par Me Pax PLANTE

CINQUANTE-TROISIEME ARTICLE

Dans le domaine de la prostitution, nous avons déjà noté que l'intervention de l'Armée, en 1944, avait en grande partie nettoyé la ville.

Mais à l'automne de 1946, l'incurie de l'administration et des autorités policières avait déjà permis aux exploitateurs de reprendre pied. Cependant, les maisons restaient moins nombreuses qu'on ne les avait connues pendant les quatre premières années du règne de M. Asselin. Forcés par l'intervention de l'Armée à sous-louer leurs locaux, les exploitateurs s'étaient trouvés après la guerre aux prises avec la régie des loyers. Ils ne pouvaient plus évincer leurs locataires pour reprendre le "commerce".

Mais la protection aidant, on vit réapparaître quand même la prostitution sous d'autres formes plus subtiles et d'autant plus difficiles à combattre. Quand je me mis à l'oeuvre, au mois d'août 1946, les prostituées avaient repris le trottoir et "travaillaient" aussi dans les clubs de nuit, les maisons de chambre, les restaurants et les salons de massage. Il leur restait encore de puissants entremetteurs : les chauffeurs de taxis.

J'exposai donc, dans les quelques articles qui vont suivre, comment nous avons réussi à déloger la prostitution de tous ces nouveaux repaires qu'elle avait trouvés.

RUE

J'ai toujours cru pour ma part aux moyens directs et nous décidâmes de frapper d'abord au plus "épais" de cette prostitution : le nouveau genre, d'agir contre le principal foyer d'infection. Au moment dont je parle, c'était certainement la rue.

Mais quelles rues? C'est facile à deviner. La clientèle n'avait pas renoncé à ses habitudes de quinze ans. Elle revenait avec persévérance dans ce quartier même où toutes les maisons, pendant si longtemps, avaient été des lupanars. L'"entonnail", comme je nommais les abords de la rue Saint-Dominique, entre Sainte-Catherine et Dorchester, constituait encore le centre par excellence du racolage. C'est là, par exemple, que Miss Montréal, une femme qui eut sa renommée éphémère, retrouvait ses nombreux clients.

Mais le problème se trouvait encore compliqué d'un nouveau facteur : l'offre et la demande. J'ai dit que la prostitution commerciale obéissait aux lois générales de tout commerce : cela se vérifiait alors de façon très précise. A mesure que nous pourchassions les filles de rue, les prix mon-

LES TAXIS

Mais avant de les pourchasser dans tous ces endroits, je résolus de priver les prostituées de leurs entremetteurs les plus efficaces : les chauffeurs de taxis.

Un mois à peine après ma nomination, je m'attaquai à ce problème. Le lecteur trouvera peut-être que je me traînais trop d'empressément? On me l'a souvent reproché. Je ne saurais toutefois le regretter. Je suis d'avis, en effet, que la promptitude de l'action est

(suite à la deuxième page)

L'Europe aurait encore un déficit de \$2,000,000,000 à la fin de 1952

Nouvelle demande des nations européennes au Congrès américain — Une somme de \$5,000,000,000 serait nécessaire d'ici la fin du plan Marshall pour combattre efficacement le communisme en Europe

Washington, 8 (A.P.) — L'Europe aura encore un déficit de \$2,000,000,000 annuellement lorsque prendra fin le plan Marshall, a déclaré aujourd'hui un des administrateurs de l'Office de la coopération économique. Ce déficit, toutefois, pourrait être complètement annulé, a soutenu M. Robert Lintott, lors d'une conférence de presse, si les Etats-Unis continuent toujours d'aider les pays européens et surtout si ces derniers veulent collaborer pour enlever le plus possible les barrières tarifaires qui paralysent leur commerce.

Le directeur de l'Office de la coopération économique, M. Paul Hoffman, a déclaré de son côté que les estimés de M. Lintott étaient justes et qu'ils représentaient certainement une forte amélioration de la situation économique en Europe. Il a cependant précisé que le déficit des pays européens à la fin de 1952 pourrait peut-être atteindre \$3,000,000,000.

Les pays européens qui participent au plan Marshall sont d'avis aujourd'hui que les sommes accordées sont insuffisantes et que de nouveaux versements au montant de \$5,000,000,000 seront nécessaires d'ici la fin de 1952 pour assurer un meilleur équilibre économique en Europe. Dans un rapport présenté aujourd'hui au Congrès américain, les nations européennes soutiennent que cette somme additionnelle de \$5,000,000,000 est nécessaire pour combattre efficacement le communisme en Europe. Elles n'espèrent pas que les sommes demandées seront complètement accordées par le Congrès, mais elles estiment que si le président Truman obtient ce qu'il désire, le plan Marshall pourra permettre à l'Eu-

rope de se relever presque complètement des ravages de la guerre. Le rapport précise encore que l'aide reçue a été d'un précieux secours et que des progrès considérables ont été enregistrés depuis 1947.

Une supercherie qui coûtera très cher à la victime

Une dame a été victime, hier soir, d'une supercherie de la part de son vendeur, un supposé agent d'immobilier, et on craint beaucoup que ce dernier n'ait dissipé la somme de \$5,300 obtenue sous de fausses représentations pour l'achat d'une propriété à Montréal. Il s'agit de Mme Alida Maheu, 3845, rue Montana. Cette dernière se rendait avec l'individu en question chez son notaire pour signer des papiers relatifs à une supposée vente. Elle avait déjà remis comptant, à son vendeur, le montant complet de la vente. Les deux parties hélaient un taxi pour se rendre chez le notaire. En cours de route, l'homme demanda à son acquéreur de l'attendre quelques minutes car il avait, dit-il, une course urgente à faire. Il entra aussitôt dans une taverne de la bout de quelques minutes, que Mme Maheu comprit que l'homme venait de filer à l'anglaise. La police qui, parait-il, connaît l'identité de l'individu en question, s'attend à le retracer d'ici quelques jours.

Deux autres vols à main armée dans la métropole

Malgré des sentences exemplaires imposées hier en Correctionnelle à des auteurs de vols à main armée, deux nouveaux attentats ont été commis dans la soirée d'hier. Mlle Janine Lanoix, âgée de 17 ans, et demeurant à 6560, rue Louis-Hémon, était seule dans la biscuiterie Breton, 2223 est, rue Beaubien, quand firent irruption deux jeunes bandits qui lui demandèrent le contenu de la caisse. La jeune fille leur remit la somme de \$45 en billets de banque et les deux jeunes gens prirent aussitôt la fuite.

Quelques minutes plus tard, un jeune individu pénétra dans l'établissement de M. Vincent Dura, pâtissier au numéro 814 est, rue Mont-Royal. Ce dernier était seul à ce moment-là. Sous la menace du revolver, le jeune homme lui demanda de vider ses poches et le tiroir-caisse. Le malfaiteur prit aussitôt la clé des champs après s'être fait remettre \$60 en papier monnaie. Dans ces deux affaires, les limiers de la brigade préposée aux vols à main armée conduisent activement leur enquête sous la direction du sergent-déTECTIVE Léopold Guérin.

M. Low propose un programme en six points pour aider l'agriculture

Ottawa, 8 (C.P.) — Le chef du Crédit social, M. Solon Low, a proposé au cours d'une émission radiophonique sur le réseau transcontinental de Radio-Canada, un programme en six points pour venir en aide à l'agriculture et en même temps rendre justice au consommateur, sans attenter à la liberté de chacun et sans imposer un lourd fardeau de taxes.

Le programme se résume ainsi : 1—un marché local continuellement alimenté par un fort pouvoir d'achat ; 2—des ristournes aux consommateurs et une compensation du gouvernement aux fermiers, afin d'assurer de justes prix sans provoquer l'inflation ; 3—un système de double prix : un prix interne pour le consommateur local et un autre prix qui dépendra de l'état du marché mondial ; 4—l'expansion des marchés extérieurs et l'acceptation d'une livre sterling non convertible ; 5—des offices fédéraux-provinciaux de production et de vente ; 6—la création de ces offices servirait de base à une loi d'aide à l'agriculture.

Trois mineurs perdent la vie sous un éboulis

Bellefleur, Qué., 8 (C.P.) — Des inspecteurs sont aujourd'hui attendus à Bellefleur pour enquêter sur la cause de la tragédie minière qui a entraîné la mort de trois mineurs. René Labelle, Bernard Plante et Jean-Jacques Matte ont perdu la vie quand un éboulis se produisit dans la mine d'or de Bellefleur, au Témiscamingue. La mine est située à plus de 2,000 pieds sous terre, et au moment de l'accident, plus de 180 mineurs se trouvaient au travail.

Trois autres compagnons de travail des victimes y ont échappé de peu. Ce sont Patrick Leblanc, Laurent Payette et Roland Berger. Ils n'ont subi que quelques blessures.

Tous les mineurs sont de Bellefleur, et au service de la Cie minière de Bellefleur qui opère l'extraction de l'or.

M. J.-Emile Boucher au banquet du "Devoir"

M. J.-Emile Boucher, gérant général de la Librairie Beauchemin et président de la Société Richelieu du Canada, exprimera les opinions et les vœux du public au banquet du Devoir. Dans une allocution d'une dizaine de minutes, M. Boucher dira ce que les hommes d'affaires et les hommes d'oeuvres pensent du Devoir.

Comme aux autres banquets, la conférence principale, M. Filion sera présentée par M. J.-A. Marion, président général

de l'U.C.C. et remercié par M. Gérard Picard, président général de la C.T.C.C.

Le banquet sera sous la présidence du Dr Jean-Baptiste Prince, président des Amis du Devoir et de l'Imprimerie Populaire Limitée.

On peut encore se procurer des billets, au prix de \$3, chez M. Alexandre Cousineau, organisateur, à la Société Saint-Jean-Baptiste, P.L. 1131, ou au journal le Devoir, 430 est, rue Notre-Dame, B.E. 3361.



DES CONNAISSEURS JUGENT NOS PRODUITS — Quatre experts examinent la qualité des légumes de la région, lors du 25ème congrès annuel de l'Association des grossistes de fruits et légumes de l'Ontario.

Windsor. De gauche à droite : Harvey Harrison, président sortant de charge ; L. F. Burrows, secrétaire-trésorier ; J. G. Bowers, premier vice-président ; et B. G. Flewelling, président du comité du revenu.

EN 4e PAGE, PREMIER-MONTREAL

Quelle politique d'immigration nous faut-il ?

(Par Pierre VIGÉANT)

LUNETTES

EXAMEN DE LA VUE

JACQUES TARDY OPTOMETRISTE DIPLOME

[illegible]

1. Reciter cette prière 9 jours consécutifs, confesser et faire la communion.
 2. Impulsor : J.-C. CHAUMONT, A. v.g.
 Montréal, 9 mai 1938.

Dr. Marie, Reine des Coeurs, guérisseuse-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois).

Réciter cette prière 9 jours consécutifs, se confesser et faire la sainte Communion.

Imprimatur: J.-C. CHAUMONT, P.A., v.g.

Montréal, 9 mai 1938.

La F.A.T. appuie la grève des charbonniers

Son président assure que les mineurs désobéiront à toute injonction — Et son conseil directeur lance une campagne pour le rappel de la loi Taft-Hartley

Décès du notaire J.-A. Lemire

La ville des Trois-Rivières vient de perdre l'un de ses citoyens les plus estimés dans la personne du notaire J.-A. Lemire, décédé mardi dernier, à l'âge de 72 ans, après un mois de maladie.

Né à La-Baie-du-Febvre, le 27 décembre 1877, du mariage de Vincent Lemire et de Clarisse Jutras, le notaire Lemire fit ses études classiques au Séminaire de Nicolet et ses études juridiques à l'Université Laval de Québec. Bachelier en arts et licencié en loi, il a été président des étudiants en droit de cette université en 1901-02.

Admis au notariat en juillet 1902, il fonda aux Trois-Rivières une étude légale qui est devenue par la suite l'une des plus importantes de cette ville. Il se consacra surtout à l'exercice et aux intérêts de sa profession.

Miami, 8 (A.P.) — Le président de la Fédération américaine du travail, M. William Green, assure aujourd'hui que l'union des mineurs refusera d'obéir à toute injonction de trêve que les tribunaux des États-Unis pourraient accorder au gouvernement de Washington pour les forcer à reprendre le travail interrompu hier par 370,000 d'entre eux. Déjà hier les unionistes avaient eux-mêmes affirmé qu'ils refuseraient de reconnaître la loi ouvrière Taft-Hartley qui interdit les grèves non justifiées aux yeux de l'État.

Green prétend tirer la véracité de son allégation de la connaissance qu'il a des mineurs car il a été au front de l'un des bataillons de John Lewis dans la fondation de leur union maintenant indépendante.

Ses paroles constituent un commentaire d'une des motions adoptées par le comité directeur de la F.A.T. au cours de son congrès d'hiver qui vient de prendre fin à Miami, en Floride. Cette motion proclame l'échec complet de la loi Taft-Hartley et promet de faire campagne pour l'abolition en novembre d'un Congrès favorable à son rappel.

Washington, 8 (C.P.) — La commission d'enquête nommée hier par le président des États-Unis, M. Harry Truman, dans l'affaire des charbonniers travaille aujourd'hui avec fébrilité, dans l'espoir de terminer sa tâche dans le délai prévu de lundi prochain. C'est à ce moment que M. Truman donnera ou non au procureur général Howard McGrath l'ordre de réclamer une injonction judiciaire de trêve contre l'union des mineurs.

Aux entretiens officiels qui ont eu lieu hier, bien que le chef de l'union, John Lewis, se soit montré réticent, on assure qu'il est disposé à favoriser le travail de la commission. Si tel est le cas, cette attitude marque une évolution sensible de Lewis, car, lors de la grève de mars-avril 1948, il n'avait fallu rien de moins qu'un subpoena pour le forcer à venir témoigner devant une semblable commission.

Entre temps, la grève des mineurs continue d'étendre ses effets chez nos voisins où le nombre des chômeurs s'est accru de 25,000 depuis hier dans les industries connexes. Il a fallu fermer quatre écoles normales en Illinois et l'acier Wheeling menace de couper sa production de moitié vendredi.

M. Bidault pourra gouverner en France sans l'appui de ministres socialistes

Fort vote de confiance à son cabinet qui ne comprend plus que 2 partis sur 3 — Les socialistes assurent qu'ils continueront d'appuyer quand même sa politique

Paris, 8 (Reuter) — Le premier ministre français, M. Georges Bidault, a justifié par un vote de confiance obtenu à une forte majorité le courage qu'il a eu en reformant son cabinet sans la participation des socialistes qui étaient jusqu'à vendredi le troisième grand parti de la coalition gouvernementale. Le vote lui a donné 225 voix contre 185. Les socialistes avaient précédemment décidé de soutenir le cabinet Bidault. Ils ont aussi indiqué que leur parti continuera d'appuyer le gouvernement mais n'acceptera aucune responsabilité dans sa direction.

Leur vengeance, dans le conflit qui les oppose au premier ministre, consiste en somme à le laisser tenter de gouverner avec deux seulement des trois partis qui en découlent sa démission. Les radicaux-socialistes et les communistes du Mouvement républicain populaire. Ils évitent en même temps à la France une nouvelle démission de son gouvernement qui pourrait entraîner une crise politique ruineuse pour les affaires comme pour l'ordre du budget.

Avant le vote, M. Bidault a assuré l'Assemblée nationale qu'il maintiendra la même politique que sous la précédente coalition élargie. Il a aussi tenu indirectement la perche à un retour des socialistes dans le cabinet, en affirmant que rien dans son programme ne justifiait l'isolement dans lequel leur parti a décidé de se placer et que celle-ci risquait d'avoir de sérieuses conséquences.

Le vote obtenu, le gouvernement Bidault a pu appliquer la décision qui avait provoqué un conflit entre lui et les socialistes vendredi et il a ordonné le paiement immédiat d'un bon de 3,000 francs (\$3.50) à tous les travailleurs industriels gagnant moins de 14,000 francs par mois, avec échelle décroissante pour ceux qui reçoivent de 14,000 à 18,000 francs. Le bon profitera à 5,500,000 ouvriers mais non aux paysans ni aux fonctionnaires. Les socialistes auraient voulu un bon égal de 3,000 francs à tous les travailleurs gagnant moins de 20,000 francs ou, en dernière instance, moins de 18,000.

Le R. P. A. Bilodeau en deuil de son père

Ottawa, 8 (D.N.C.) — M. Jean-Baptiste-Alphonse Bilodeau, père du R. P. André Bilodeau, o.m.i., vicaire à la paroisse Sacré-Cœur, d'Ottawa, est décédé d'une attaque cardiaque, à Zurich, en Suisse.



AU CONGRES DES MARCHANDS DE CHAUSSURES — M. Louis Deslauriers, de Montréal, (le second en partant de la gauche) a été élu président, pour l'année 1950, de l'Association des marchands de chaussures. M. Warren T. Feggen, de Toronto (premier à gauche) et M. Hervey Pollack, de To-

ronto, (deuxième à droite) ont été nommés présidents honoraires. On reconnaît, à l'extrême droite, M. Simard, vice-président de l'Association dans la province de Québec. Le congrès a eu lieu à l'hôtel Mont-Royal.

Le bureau de la fumée

Il constituerait une division distincte du service d'urbanisme — La ville ne pourrait se traduire elle-même devant la Cour du record pour ses conventions

Le comité municipal chargé de réviser un premier projet relatif à la prévention de la fumée à Montréal, a tenu sa première séance hier après-midi à l'hôtel de ville et se réunira de nouveau lundi après-midi. M. Marcel Lafaille a été élu président.

Au cours de la séance d'hier, on a examiné les dix premiers articles de la réglementation qui en compte vingt-six.

On a décidé de recommander que le bureau de la fumée qui sera créé par le projet constitue une division du service municipal d'urbanisme et qu'il ne soit pas simplement une section de la division de l'inspection du bâtiment du même service, comme on l'avait d'abord proposé. De la sorte, l'ingénieur qui dirigera le bureau serait sous la juridiction immédiate du directeur du service d'urbanisme.

Des membres du comité auraient voulu que la ville elle-même soit

soumise au règlement en ce qui concerne ses incinérateurs, ses dépotoirs, ses diverses bâtisses, etc. Toutefois, on a fait observer que la cité ne peut pas se traduire elle-même devant la Cour du record dans les cas de conventions. Cependant les inspecteurs devront se faire un devoir de signaler les infractions qui seront le fait de la ville.

L'objet principal du règlement consistera à faire plutôt l'éducation du public touchant à l'émission des fumées et la pollution de l'atmosphère.

Le plébiscite sur Léopold III aura lieu en fin mars

Bruxelles, 8 (A.P.) — Par 117 voix contre 92, la Chambre belge des députés vient d'approuver un bill ordonnant la tenue, en fin de mars, d'un plébiscite sur le retour au trône et le pouvoir réel du roi Léopold III, présentement exilé en Suisse. La mesure avait déjà été approuvée par le Sénat, de sorte qu'il ne lui manque plus que la signature du régent, le prince Charles, frère du roi. Le vote met fin à un violent débat en cours en Belgique depuis plusieurs années et qui agite le parlement de Bruxelles depuis le 10 janvier.

La réaction communiste contre les "titistes bourgeois" fut assez déordonnée, mais on discerna maintenant une mise en scène lourde de menaces. On a le sentiment que le SED va prendre prétexte du réveil de la résistance parmi la population contre ses prétentions à l'omnipotence pour affaiblir, voire liquider le CDU et le LDP d'ici les élections d'octobre. Celles-ci sont pour le parti gouvernemental une pierre d'achoppement, car s'il ne réussit pas à établir une liste unique, les élections d'octobre — comme celles de l'été dernier, pour le "Congrès du peuple" — risquent fort de lui apporter une très désagréable surprise. Le SED dispose de trois moyens seulement pour maintenir ses positions actuelles au-delà de l'échéance d'octobre 1950: 1) de repousser les élections; 2) d'établir une liste unique avec le CDU et le LDP; 3) liquider ces deux partis.

Certains signes font penser que le Politbüro du SED estime que la deuxième des possibilités susmentionnées serait la meilleure. Pour réussir, il serait indispensable de briser la volonté des deux partis bourgeois en les atteignant au travers de leurs dirigeants. La tactique utilisée à cet effet est illustrée par un récent article paru dans un organe communiste, la Berliner Zeitung. Son auteur, qui se prétend membre du CDU de la Thuringe, réclame d'importants changements à la tête de son propre parti. Il parle d'une "relève" devenue indispensable, du "départ de forces fatiguées". Certes, il ne nomme personne et ne fait aucune proposition concrète, mais on peut tenir pour assuré qu'au moment voulu, le SED saura faire le nécessaire.

La manœuvre dirigée contre les deux partis bourgeois se manifeste également par des attaques personnelles contre des membres influents du CDU et du LDP. Il ne s'agit pas seulement de discréditer telle ou telle personnalité, mais surtout de ruiner la confiance que la population a dans ces partis. On déclare par exemple que tous les saboteurs, les gens coupables de crimes économiques, voire presque tous les criminels de droit commun, appartiennent soit au CDU, soit au FDP. Le cas le plus typique à cet égard est celui du Dr Leo Herwegen, ancien ministre du travail de Saxe-Anhalt. La semaine passée, la Tageschau (Bundschau) écrivait sous le titre "Pillage de la propriété populaire", ce qui suit: "Avec l'aide d'agents du monopole capitaliste, plusieurs paquets d'actions de la Deutsche Continental Gas-Gesellschaft de Dessau, qui avaient été régulièrement transférées à la propriété populaire, en 1946, ont été volées dans les coffres-forts et envoyées en Allemagne occidentale. On outre, de gigantesques sommes ont été détournées à la suite de faux brevets ont été volés et remis à une entreprise suisse en échange de denrées alimentaires". Il s'agit d'une bagatelle de cent millions de marks.

Il est certain qu'on ne restera pas au "cas" du ministre chrétien-démocrate Herwegen, car de nombreux mois nous séparant des élections d'octobre 1950, (Tribune de Genève, 14-2-49).

La réaction du SED fut rapide, nette et brutale. Néanmoins, on peut se demander si et quand il parviendra à écraser la révolte des esprits. Voici quelques jours, on pouvait lire dans le Thüringer Volk, organe provincial du SED, que des affiches invitant les habitants des villages à "ne pas obtempérer aux ordres du gouvernement et à effectuer aucune livraison" avaient été placardées sur les murs de maisons. Le jour même, les forces conservatrices et réactionnaires avaient été ranimées par une certaine propagande, et il reconnaît que, jusqu'ici, aucun des "véritables coupables" n'avait été découvert. On peut en

Les Ballets de Paris

Merveilleux spectacle...

Je n'ai jamais vu de meilleur spectacle de danse moderne que celui des Ballets de Paris. M. Roland Petit, qui est à la fois chorégraphe, danseur, et directeur de la troupe, a su allier sa rigoureuse formation classique à l'inspiration la plus neuve, la plus audacieuse, la plus séduisante dont on puisse rêver. C'est là le secret de son succès.

En effet, trop souvent les compositions modernes ne réussissent pas à exprimer le réalisme, la passion brutale, la sensualité et les autres caractères plus particuliers à notre temps, sans émietter largement sur la danse, au profit du geste, de l'expression, de la parole quelquefois. Le ballet devient alors l'opéra de Bizet, se contentant de mettre en relief l'âme de ses héros, plutôt que leurs aventures. M. Petit, en Don José, est un danseur de première force. Mlle René Jeanmaire montre une souplesse, une compréhension parfaite, bref un grand talent, dans le rôle de Carmen; et M. Serge Perrault joue le plus divertissant des toréadors.

Mlle Colette Marchand fait preuve de qualités non moins certaines dans L'Oeuf à la Coque et Le Combat. L'Oeuf à la Coque, chorégraphie de Roland Petit, vaut surtout par son élément spectaculaire, encore que, je l'avoue, certains passages ne me plaisent pas trop, le final notamment, en ce qu'il me rappelle les épopées antiques. Mais L'Oeuf à la Coque, en revanche, est une œuvre remarquable, par son rythme et sa belle imagination.

Le Combat, chorégraphie de William Dollar, présente la lutte à mort de deux amants. La musique de Rafaelo del Bufano crée le climat voulu et l'interprétation de Mlle Colette Marchand et de M. Henry Danton se passe de commentaires tant elle est soignée. C'est cependant sur Le Rendez-Vous que se lève le rideau. Un ballet de M. Petit, très moderne, très américain si j'ose dire, puisqu'il place à Paris, dans un quartier malfamé, la petite histoire d'un couple que nous connaissons bien, pour l'avoir vu dans Chapter Thirteen ou Slaughter On Tenth Avenue. M. Petit pourtant se montre très réaliste que les chorégraphes américains et introduit des personnages forts sensationnels: la Destinée, la Mort. On repartira l'impeccable technique de M. Henry Danton et le couple vraiment délicieux que forment Mlle Belinda Wright et M. Gabriel Houbard.

Tous ces morceaux sont présentés dans des décors d'une recherche étonnante. Le chef d'orchestre, M. Jean Guiton, dirige ses musiciens de main de maître et les éclairages sont remarquables (ce qui n'arrive pas souvent au His Majesty's). J'ajoute que seul le purisme de la morale dans un spectacle de si haute qualité artistique.

J. V.

La Commission des transports devra bientôt prendre une décision au sujet de la demande du Pacifique Canadien

Ottawa, 8 (C.P.) — On affirme aujourd'hui dans la capitale que la Commission des transports rendra bientôt son jugement sur l'augmentation de tarifs demandée par les chemins de fer canadiens, plus particulièrement par le Pacifique Canadien. Les derniers témoins dans une cause qui dure déjà depuis plus d'un an ont été entendus ces jours derniers et l'argumentation invoquée a été plutôt d'aspect juridique.

On sait que toutes les provinces, excepté celles de Québec et d'Ontario, s'opposent à l'augmentation de tarifs demandée par le Pacifique Canadien. Les représentants de ces provinces, qui ont été choisis parmi les avocats les plus en vue, affirment que les nouveaux tarifs demandés seront préjudiciables à certaines régions du pays et que, de ce fait, ils ne donneront pas justice à tous. Ils expliquent encore que les chiffres présentés par le Pacifique Canadien ne correspondent pas à la réalité et qu'il serait injuste de se servir de ces chiffres pour déterminer quels profits doivent être réalisés par la compagnie.

L'argumentation présentée par les chemins de fer, surtout par le Pacifique Canadien n'a guère varié depuis juillet dernier. La compagnie affirme toujours que les tarifs actuels ne sont pas assez élevés pour lui permettre d'opérer avec profit et que depuis trois ans elle a enregistré un déficit considérable.

Il est fort probable toutefois que la commission des transports ne prendra pas de décision tant que la commission royale d'enquête n'aura pas terminé son travail et présenté son rapport. Actuellement cette commission royale d'enquête est saisie d'une demande du gouvernement de l'Alberta. Ce dernier voudrait que les chemins de fer nationaux permettent l'accès à ses terres et que la commission d'enquête étudie les méthodes de comptabilité employées par cette entreprise. "On ne saurait déterminer, précise le rapport soumis par le gouvernement albertain, si le Canada national a réellement besoin de nouveaux capitaux tant que nous ne connaîtrons pas la véritable structure financière de cette entreprise."

Les deux brise-glaces travaillent dans la région de Sorel

Les brise-glaces N. B. McLean et Ernest Lapointe ont fait du beau travail depuis le début de leurs opérations. Le chenal du lac St-Pierre est libéré de toute glace. Ce qui reste sur les bords du lac s'en ira avec le printemps.

Les deux brise-glaces poursuivent maintenant leur travail dans la région de Sorel, plus exactement à 2,000 pieds à l'ouest de la bouée 123-L, à l'entrée des lacs. Ce qui rend difficile leur tâche, ce n'est pas l'épaisseur de la glace qui est même un peu moins épaisse qu'à l'accoutumée: ce sont plutôt les embâcles qui se sont formés à différents endroits sur une longueur d'une dizaine de milles, en bas de Sorel.

C'est ce qui explique que l'eau soit haute dans le port de Mont-Réal.

Grève des travailleurs du téléphone aux États-Unis reportée au 24 février

A la demande du conciliateur Ching — Le réseau Bell et l'union de ses employés continuent toutefois de se critiquer âprement

Washington, 8 (A.P.) — La menace d'une grève générale des travailleurs du téléphone aux États-Unis vient d'être retardée au 24 des mois courant pour permettre aux conciliateurs de Washington de nouveaux efforts de médiation. L'union des travailleurs des communications, une section de C.I.O., avait ordonné dernièrement un déclenchement de la grève à 6 heures ce matin, mercredi; mais, en dernière heure, le chef du service américain de conciliation des conflits ouvriers, M. Cyrus Ching, a obtenu un ajournement de l'abandon du travail. M. Ching a aussi prié l'union de même que le réseau téléphonique Bell de montrer une plus grande bonne volonté et plus de hâte dans leurs pourparlers. Réseau comme union lui ont affirmé leurs bonnes dispositions mais n'en ont pas moins continué à se lancer diverses accusations.

Pour le moment, la grève n'aurait intéressé que 100,000 unionistes: mais ces derniers, dont le contrat collectif de travail est déjà terminé, escomptent l'appui au moins moral de 220,000 autres employés du réseau dont le contrat se terminera d'ailleurs au 1er mars.

Les entreprises en cause actuellement sont les compagnies Bell, Pacific Bell, Southern Bell, Western Electric, la compagnie Western Electric, filiale du réseau aussi connu sous le nom d'American Telephone and Telegraph Company qui a charge de fabriquer et d'installer les appareils utilisés par les autres. Un vote de grève doit avoir lieu le 15 du mois courant à la filiale Bell du New Jersey. Dans ce conflit, le président de l'union, Joseph Berner, a reçu une promesse officielle d'appui de C.I.O. dont il est aussi un des vice-présidents généraux.

Le cercle Molière de St-Boniface remporte un succès dans "L'Avare"

Vifs compliments de M. Maxwell Wray

Grève probable jeudi dans la chapellerie

Les employés de deux importantes chapelleries montréalaises ont menacé, hier soir, de se mettre en grève jeudi prochain, à moins qu'un conciliateur provincial n'étudie leurs revendications. Ces employés, qui sont affiliés au syndicat de la mercerie de l'AFL ont en effet accusé leurs employeurs de pratiquer une politique peu conforme aux règlements syndicaux en matière d'embauchage.

Le représentant syndical, M. Marion Silcott, a envoyé un télégramme au conciliateur provincial, M. Cyrien Morin, lui demandant son concours afin d'éviter la grève qui, ajoutait-il, sera inévitable au cas où le gouvernement provincial ne donnerait pas satisfaction aux employés.

M. Silcott, par ailleurs, a fait savoir que les compagnies avaient des à présent annoncé leur intention de ne pas tenir compte et de ne pas accepter la décision du conciliateur, qu'elle quelle soit. M. Silcott ajoute que si cette décision n'est point modifiée, la grève sera

En Ontario

Le concours de français, les 12 et 13 avril 1950

Ottawa, 8 (D.N.C.) — Les épreuves finales du treizième concours provincial de français, entre les élèves de huitième année, en Ontario, se tiendront les mercredi et jeudi, 12 et 13 avril, à l'École normale de l'Université d'Ottawa, a annoncé aujourd'hui M. Robert Gauthier, directeur de l'enseignement français en Ontario.

Voici en résumé le programme du concours.

Le mercredi 12 avril, à partir d'une heure et demie de l'après-midi, à l'École normale, on examinera les élèves en composition et en littérature.

Le lendemain, 13 avril, à partir de 9 heures du matin, les concurrents seront examinés en orthographe, en lecture et en élocution.

Le jeudi soir, à 8 heures, il y aura séance publique au Collège Glebe d'Ottawa, où se feront la présentation des concurrents et la proclamation des vainqueurs.

Les épreuves du concours final porteront sur le programme actuellement en vigueur dans les écoles. Plusieurs jurys différents, composés d'éducateurs en vue, se succéderont pour examiner les concurrents.

L'Association canadienne-française d'Éducation d'Ontario, qui a bien voulu se charger de récompenser les lauréats, accordera encore cette année:

Un diplôme d'honneur et \$25 à chaque concurrent;

Une bourse de \$400 payable aux conditions stipulées par l'Association d'Éducation, en quatre versements annuels de \$100 au lauréat et à la lauréate de chacune des deux catégories décernées.

Un lauréat pourra même obtenir, en plus des prix en argent ci-haut mentionnés, si l'Association d'Éducation le juge à propos, l'une des bourses d'étude offertes par un certain nombre de collèges et de couvents.

Le comité exécutif de l'Association de l'Enseignement français d'Ontario se charge de l'organisation de la séance publique du concours.

M. C. L'Heureux au congrès de la presse catholique

Ottawa, 8 (D.N.C.) — M. Camille L'Heureux, directeur de la rédaction au Droit, représentera ce journal au congrès international de la presse catholique qui se tiendra à Rome du 16 au 19 février prochain.

M. Camille L'Heureux est vice-président du conseil catholique de la presse canadienne.

M. L'Heureux compte passer une quinzaine de jours dans la Ville Éternelle. Il présentera de son tour pour se documenter sur l'année sainte actuellement en cours, au profit du journal qu'il représente.

Grève des travailleurs du téléphone aux États-Unis reportée au 24 février

A la demande du conciliateur Ching — Le réseau Bell et l'union de ses employés continuent toutefois de se critiquer âprement

Washington, 8 (A.P.) — La menace d'une grève générale des travailleurs du téléphone aux États-Unis vient d'être retardée au 24 des mois courant pour permettre aux conciliateurs de Washington de nouveaux efforts de médiation. L'union des travailleurs des communications, une section de C.I.O., avait ordonné dernièrement un déclenchement de la grève à 6 heures ce matin, mercredi; mais, en dernière heure, le chef du service américain de conciliation des conflits ouvriers, M. Cyrus Ching, a obtenu un ajournement de l'abandon du travail. M. Ching a aussi prié l'union de même que le réseau téléphonique Bell de montrer une plus grande bonne volonté et plus de hâte dans leurs pourparlers. Réseau comme union lui ont affirmé leurs bonnes dispositions mais n'en ont pas moins continué à se lancer diverses accusations.

Pour le moment, la grève n'aurait intéressé que 100,000 unionistes: mais ces derniers, dont le contrat collectif de travail est déjà terminé, escomptent l'appui au moins moral de 220,000 autres employés du réseau dont le contrat se terminera d'ailleurs au 1er mars.

Les entreprises en cause actuellement sont les compagnies Bell, Pacific Bell, Southern Bell, Western Electric, la compagnie Western Electric, filiale du réseau aussi connu sous le nom d'American Telephone and Telegraph Company qui a charge de fabriquer et d'installer les appareils utilisés par les autres. Un vote de grève doit avoir lieu le 15 du mois courant à la filiale Bell du New Jersey. Dans ce conflit, le président de l'union, Joseph Berner, a reçu une promesse officielle d'appui de C.I.O. dont il est aussi un des vice-présidents généraux.

Le représentant syndical, M. Marion Silcott, a envoyé un télégramme au conciliateur provincial, M. Cyrien Morin, lui demandant son concours afin d'éviter la grève qui, ajoutait-il, sera inévitable au cas où le gouvernement provincial ne donnerait pas satisfaction aux employés.

M. Silcott, par ailleurs, a fait savoir que les compagnies avaient des à présent annoncé leur intention de ne pas tenir compte et de ne pas accepter la décision du conciliateur, qu'elle quelle soit. M. Silcott ajoute que si cette décision n'est point modifiée, la grève sera

"Le Devoir" est imprimé sur nos 420-434 est, rue Notre-Dame à Montréal par l'imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditeur-proprétaire. Directeur-gérant: Gérard Filion.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulations et de la Canadian Daily Newspaper Association. Le Canadian Press est autorisé à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et aux agences Reuters, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste: ÉDITION QUOTIDIENNE (un an): Canada (sauf Montréal et la banlieue) \$2.00; États-Unis et Empire britannique \$3.00; Union postale \$2.00. ÉDITION DU SAMEDI (un an): Canada, \$3.00; États-Unis et Empire britannique \$4.00; Union postale \$2.00. Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorité postale: journal de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone: BELAIR 3361

MERCREDI, 8 FÉVRIER 1950

Quelle politique d'immigration nous faut-il ?

Nous ne le savons malheureusement pas — Le rôle du gouvernement de Québec

L'éternelle question de l'immigration fera presque sûrement l'objet de débats importants au cours de la prochaine session fédérale. Si ce n'est le gouvernement qui ramène lui-même la question sur le tapis, ce sera l'opposition. Nous avons maintenant un ministre distinct de la citoyenneté et de l'immigration et le nouveau ministre, M. Walter Harris, sera sûrement invité à définir sa politique s'il ne prend l'initiative de l'exposer à la première occasion.

Et la presse anglo-canadienne a déjà amorcé une campagne pour induire le gouvernement à intensifier sa politique d'immigration. Cette campagne trahit l'inquiétude des partisans de l'immigration à outrance qui sont nombreux et qui se trouvent dans la consternation en constatant que le mouvement des immigrants a été sensiblement plus faible en 1949 qu'en 1948 et qu'il se ralentira tout probablement encore pendant l'année en cours.

De leur point de vue, les statistiques qui viennent d'être publiées sont loin d'être encourageantes. Le nombre des immigrants est tombé de 125,000 à 95,000 en chiffres ronds, soit une baisse de 24 pour cent si l'on compare 1949 à 1948. Le nombre des immigrants britanniques est tombé de 46,000 à 22,000, soit une baisse de 52 pour cent.

Les perspectives pour 1950 ne sont pas bonnes. Les partisans de l'immigration à outrance se préoccupent beaucoup plus de maintenir la suprématie anglo-saxonne au pays que d'assurer le développement harmonieux du Canada. C'est pourquoi les immigrants sont classés en catégories selon les pays d'origine. Par ordre de préférence, la première catégorie comprend les gens qui viennent du Royaume-Uni renforcés les effectifs anglo-saxons du Canada; la seconde se compose des gens du nord de l'Europe qui sont assez près des Anglo-Saxons par la langue et la religion; la troisième comprend les réfugiés que l'on peut compter assimiler assez rapidement lorsqu'ils sont dispersés. Or les gouvernements du Royaume-Uni et des pays scandinaves ont pris des mesures de toutes sortes pour empêcher le départ de leurs nationaux, plus particulièrement des restrictions sur l'exportation des devises. Il n'y a que la Hollande et l'Italie qui encouragent leurs nationaux à émigrer pour remédier à une crise de surpopulation. Et les camps de réfugiés ont été vidés de tous les sujets désirables et ne sauraient plus fournir de contingents importants. Si l'on veut éviter un nouveau fléchissement de l'immigration, il ne faut donc plus se contenter d'accueillir les immigrants; il faut prendre des mesures pour les attirer. Et c'est l'objectif de la campagne de presse dont nous avons parlé.

Que fera maintenant le gouvernement fédéral? Préciserait-il la politique d'immigration plus ou moins sélective qu'il a suivie depuis la fin de la guerre? Reviendrait-il à la politique d'immigration massive et plus ou moins subventionnée qui fut en honneur jusqu'à la crise de 1930? Il aura vraisemblablement à subir des pressions divergentes. L'opinion anglo-canadienne ne sera pas unanime sur la question de l'immigration. Le groupe le plus bruyant continuera à réclamer à cors et à cris une vigoureuse politique de recrutement sans se préoccuper de savoir si l'économie canadienne peut absorber ces nouveaux venus. Il réclamera surtout des mesures énergiques pour encourager et stimuler l'immigration britannique. Il y a cependant un autre groupe, appuyé sur les grandes fédérations syndicales, qui tendra à exercer une influence modératrice. Il ne faut pas oublier que l'année 1949, en même temps qu'elle voyait baisser le nombre

des immigrants, a vu monter le nombre des chômeurs. Les derniers bulletins statistiques nous ont révélé que le nombre des chômeurs enregistrés pour fins d'assurance, sans parler des autres, s'établissait actuellement à 323,000. Les ouvriers canadiens ne sauraient donc plus accepter de gaieté de cœur qu'on leur suscite la concurrence de travailleurs étrangers que l'on ferait venir à pleins bateaux. Au lendemain de la guerre, on faisait venir des immigrants pour tenir les emplois les plus durs et les moins rémunérateurs que les ouvriers canadiens refusaient parce qu'ils pouvaient trouver mieux. Cette situation pourrait bien se modifier du tout au tout au cours des prochains mois.

Les statistiques de 1949 démontrent que l'immigration a complètement changé de caractère depuis la période de 1930. Elle ne se dirige plus vers les provinces de l'Ouest comme au début du vingtième siècle, mais se fixe plutôt dans les provinces industrielles du centre. C'est ainsi que les quatre provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie n'ont reçu que 25,751 immigrants en 1949 tandis que les deux provinces d'Ontario et de Québec en recevaient 66,612. C'est dire que les immigrants ne s'établissent plus sur la terre, mais qu'ils se fixent dans les centres industriels. C'est dire aussi qu'ils exercent une influence beaucoup plus considérable sur le marché du travail qu'auparavant et que l'immigration ne saurait guère se poursuivre en période de chômage.

Quelle doit être l'attitude de l'opinion canadienne-française en face de l'immigration? Quelle doit être l'attitude de nos représentants à la Chambre des Communes?

L'unanimité devrait se faire facilement sur certains principes généraux. La politique d'immigration canadienne doit être sélective, fondée sur une étude des besoins du pays. Il est probablement certaines catégories d'immigrants que l'économie canadienne ne peut absorber avec profit même lorsque les conditions de l'embauchage ne sont pas très satisfaisantes. La politique canadienne d'immigration doit faire la part égale aux deux principaux groupes ethniques. Il y a là une question de justice et de dignité. Les immigrants venant de la France devront bénéficier de tous les privilèges et avantages accordés aux immigrants du Royaume-Uni. L'immigration française n'a sans doute pas augmenté depuis que les règlements ont mis sur le même pied les nationaux des deux pays, mais cela ne change rien au principe.

Notre position sur la question de l'immigration ne saurait cependant se préciser aussi longtemps que le gouvernement de la province de Québec n'aura pas arrêté un programme de peuplement fondé sur un inventaire de nos besoins. Cet inventaire a été fait depuis plusieurs années en Ontario et le gouvernement de la province voisine sait parfaitement où il va. Parce que les terres libres sont nombreuses, il accueille des milliers d'agriculteurs hollandais. Et l'Ontario a reçu 48,607 immigrants en 1949 tandis que le Québec n'en recevait que 18,005.

Pour nous, nous ne savons pas encore si nous devons inviter des immigrants à venir s'établir dans le Québec ou si nous devons diriger vers les autres provinces le surplus de notre population rurale. Nous ne savons pas dans quelle mesure la colonisation peut absorber ce surcroît de population rurale et dans quelle mesure il faudra l'établir en dehors des limites de la province. Il est bien difficile de faire des réclamations à Ottawa quand nous ne savons pas ce qu'il nous faut à Québec.

Pierre YIGEANT

BLOCS-NOTES

L'O.N.U., Montréal et la prostitution

A cause de la guerre froide et des veto soviétiques, l'Organisation des Nations Unies reste bien inférieure à sa tâche de pacification. Pourtant, comme ce fut le cas pour la Société des Nations, la nouvelle société internationale réussit à prendre d'utiles initiatives sur une foule de sujets d'ordre social ou humanitaire.

Ainsi, par exemple, pendant sa dernière session, l'Assemblée générale a approuvé un projet de convention internationale pour supprimer la traite des personnes et l'exploitation de la prostitution d'autrui. La seule difficulté qui a surgi s'est posée à propos des colonies; la France et l'Angleterre voulaient que leurs colonies fussent soustraites à cette convention; et comme l'Assemblée a refusé cette exception, ces deux puissances ont voté contre le projet, qui a été quand même adopté.

Les articles que le Devoir publie depuis deux mois démontrent que Montréal viole doublement et cyniquement le double fléau que

l'O.N.U. veut faire disparaître: il est prouvé que l'on pratique à Montréal la traite des personnes et l'exploitation de la prostitution d'autrui. Le projet de convention internationale est maintenant soumis aux États membres des Nations Unies. Si le Canada ratifie cette convention, l'O.N.U. pourra ensuite accuser notre pays de violer, par la situation qui sévit à Montréal, cette réglementation internationale.

A défaut de l'autorité municipale qui néglige de prendre les énergiques mesures nécessaires, l'État provincial devrait intervenir pour contraindre la ville à mettre fin à cette abomination. Car en plus de toutes les raisons religieuses, morales et sociales qui exigent un nettoyage à fond, cette situation peut nous apporter un autre conflit constitutionnel, et un nouvel accroc à l'autonomie provinciale. Québec ferait bien d'y voir avant que le projet de convention internationale contre la prostitution serve de prétexte à une offensive d'Ottawa. C'est un des cas où la carence de l'État provincial peut faire le plus de mal à l'autonomie.

Attendrons-nous une dénonciation soviétique?

On a l'habitude de constater que les régions visées par les décisions de l'Assemblée générale sont, ou bien les pays soviétiques ou bien les pays alliés, ou encore des pays qui n'ont pas bénéficié de la civilisation chrétienne. Dans ce cas-ci, certaines des pratiques les plus cruelles et les plus indignes du monde païen et de l'antiquité barbare sont pratiquées dans une ville fondée dans un but hautement apostolique: Ville-Marie.

Il est grand temps que nous supprimeons ce scandale si nous ne voulons pas être dénoncés à Lake Success par les Soviétiques pour ce mépris flagrant d'élémentaires droits humains. Les délégués soviétiques pourraient même terminer leur réquisitoire sur une note ironique et demander si l'Angleterre n'ignait pas Montréal dans sa demande pour que ses colonies fussent exemptées de la future convention internationale contre la prostitution.

Un témoignage au "Devoir" des Révérends Pères Franciscains

Le R. P. Provincial des Franciscains adresse au Devoir un hommage dédicatoire dont nous le remercions respectueusement. En voici le texte:

Monsieur Gérard Filion, directeur

Le Devoir, Montréal.

Monsieur,

Les Franciscains, désireux de souligner, pour leur part, un aussi bel anniversaire que celui du quarantième de votre journal, vous offrent l'humble témoignage de leurs félicitations et de leurs vœux.

Pensant à tout le bien réalisé à l'enseignement catholique, comme à la généreuse publicité accordée à leurs activités particulières, ils en remercient d'abord le Bon Dieu. Ils le prient de continuer de bénir "au dedans et au dehors", selon cette formule chère à saint François, chacun de ceux qui ont contribué, jusqu'à présent, à une telle édification.

En rapport avec ce témoignage, il vous agréera, M. le directeur, que vous soit communiqué cette réflexion, faite récemment entre nous, au cours d'une conversation sur le jubilé même que vous célébrez. "Depuis 40 ans, de presbytère en presbytère, d'une institution religieuse à une autre, quel agent de tous les jours plus utile que le Devoir pour la mise en relief des événements religieux et l'annonce, en tous coins de province et au delà, d'une oeuvre ou d'un mouvement de bien-être moral et spirituel!"

Voilà bien, n'est-ce pas, de quoi autoriser votre journal à se réjouir et à se féliciter lui-même, comme de bien d'autres succès glorieusement remportés.

Respectueusement à vous, M. le directeur, en Notre-Seigneur et N.P.S. François,

LE PROVINCIAL DES FRANCISCAINS

LETTERS AU DEVOIR

LES CLOCHES DE SARZEAU

Montréal, le 5 février 1950.

Monsieur le directeur, Je reçois de M. le curé et de M. le maire de Sarzeau (Morbihan), France, modeste petite paroisse bretonne qui est mon lieu d'origine et celui de ma résidence à mes retours en France, une requête qui s'adresse aux âmes charitables du Canada, auxquelles la France n'a jamais fait appel en vain dans les temps difficiles de l'après-guerre. Toutes contributions en réponse à cette requête pourraient être adressées directement, soit à M. le curé de Sarzeau (Morbihan), soit à M. le maire (même adresse), qui en accuseront réception.

J'y joins d'avance mes remerciements de Canadienne d'adoption.

Marie LE FRANC

Voici la lettre du curé de la paroisse, que je vous serais reconnaissant de publier dans votre journal.

Sarzeau (Morbihan),

le 15 janvier 1950.

Mademoiselle,

Veuillez permettre au vieux curé de votre paroisse d'origine d'attirer

votre attention sur la demande

présentée par M. Bouillard, maire

de Sarzeau, et de Mme Meunier,

conseillère municipale.

Notre tour avait trois cloches qui

ont sonné depuis 145 ans nos

deux et nos joies. C'était l'âme

de la paroisse qui par elles nous

parlait. Elles sont muettes depuis

le jour de la Libération en 1944.

On les sonna avec tant d'enthousiasme

que deux cloches furent fêlées.

On entreprend de remplacer

les trois pauvres vieilles cloches

par trois cloches neuves. Mais il

faut près d'un million de francs.

Tous les habitants sont décidés à

participer, mais les disponibilités

pour le savez, sont modestes. Le

dollar canadien ne pourrait-il pas

venir au secours de notre pauvre

France? Un appel doit par vous,

sur la sollicitation de votre vieux

curé, intéresserait les Canadiens à

une paroisse qui a été éprouvée

par la guerre et qui compte quel-

ques familles de ces Acadiens ja-

dis chassés du Canada. Un bon

mouvement, mademoiselle, et votre

nom qui y est aimé sera bœni de

tous.

P. LE VEUX,

curé de Sarzeau.

"SOUS LE REGNE DE LA PÈGRE"

Monsieur le directeur,

Je suis abonné au Devoir depuis

quelques mois et je m'aperçois

qu'il y a encore un journal qui

n'a pas peur de la vérité et je ne

peux m'empêcher de vous adresser

mes félicitations les plus chaleureu-

ses pour la campagne de moralité

que vous avez entreprise dans vo-

tre journal. Je manquerais beau-

coup si je ne félicitais pas M. Pax

Plante, votre collaborateur, qui par

ses articles "Sous le règne de la

pègre" éveille l'esprit de plus d'un

personne non seulement à

Montréal mais à bien des endroits.

Les hommes de votre trempe on-

tent les compter sur les doigts

d'une seule main. J'aime beaucoup

la justice et la droiture et si l'on

veut que notre société grandisse il

est le temps plus que jamais de se

réveiller.

Roland LAUZON

21A, boul. St-Sacrement,

Sherbrooke, Qué.

BILINGUISME

M. le Directeur,

M. Rinfret a demandé de laisser

chaque province décider de son at-

titude envers la langue française.

Il me semble que cette formule

ne rend pas exactement l'idée de

bilinguisme: si chaque province

doit décider elle-même de son at-

titude envers la langue française,

on doit ajouter aussi que chaque

province doit décider elle-même de

son attitude envers la langue an-

glaise.

Autrement les deux langues ne

sont pas tenues sur le même pied

si Québec doit reconnaître la lan-

gue anglaise comme officielle alors

que les autres provinces sont libres

de reconnaître la langue française

comme officielle.

Bon succès à la future constitu-

tion canadienne.

Henri ST-MARTIN

Citation d'actualité

En parlant peu, tu entendras da-

vanage. (Proverbe russe)

Pendant que l'herbe pousse

Un nouvel hommage nous est parvenu de l'Ontario: celui de La Feuille d'Érabie, de Tecumseh.

Nous manquons de gratitude et de délicatesse à la fois si nous ne soulignons pas au moins dans nos colonnes un événement assez important dans le monde du journalisme canadien: nous voulons dire la célébration du quarantième anniversaire du "DEVOIR", de Montréal. On se rappelle, en effet, qu'il se passa rarement une année sans que ce bienveillant confrère nous adressât, par la plume de M. Omer Héroux, doyen de son personnel de rédaction, ses compliments et ses félicitations à l'occasion du retour de notre propre anniversaire. Mais il ne s'agit pas ici d'un simple devoir de reconnaissance de notre part. Bien que nous n'ayons pas toujours partagé les vues de ce journal — pas plus, d'ailleurs, que ce confrère montréalais n'éprouve régulièrement nos opinions — nous reconnaissons son mérite non seulement d'avoir survécu aux difficultés inhérentes aux combats qu'il a menés, mais encore et surtout d'avoir réussi à faire triompher, à l'occasion de brèves échéances, plusieurs des principes qu'il a défendus et des idées qu'il a avancées, souvent en vain et contre tous. On voit ici le parallèle qui s'établit entre la carrière de ce journal et celle de "La Feuille d'Érabie", surtout sur le terrain des adversaires à vaincre et des points de vue à faire prévaloir.

Encore un an de vie et notre journal aura atteint le millième du nombre d'années dont se glorifie légitimement "Le Devoir". Réussissons-nous à accomplir ce tour de force?

C'est ce que Le Devoir souhaite du fond du coeur à son combatif confrère de Tecumseh.

P. S.

Note sur le caractère d'exception des cours de justice

Ceux qui voudraient que le Canada refuse le droit d'asile à M. de Bernoville invoquent, pour atténuer ce qu'un tel refus aurait d'inhumain, le fait que ce condamné aurait un nouveau procès en retournant en France. Il est donc à propos de se demander par quel genre de tribunal serait jugé en France, en 1950, M. de Bernoville. Voici à ce sujet ce qu'écrivait, le mois dernier, un homme qui connaît bien la question, Me Jacques Isorni, qui fut l'avocat du maréchal Pétain. Ce juriste a fait preuve d'une remarquable compétence dans cette tâche difficile, et son témoignage prend une particulière valeur.

S'il est exact que les Cours martiales, responsables de tant d'excès sommaires et de monstrueuses erreurs judiciaires, ont cessé d'exister, il n'en est pas moins incontesté, en France, que les Cours de justice qui leur ont succédé, instituées par l'ordonnance du 26 juin 1944 sur la répression des faits de collaboration, constituent des tribunaux d'exception créés pour juger des délits ou des crimes politiques.

Dès lors, en effet, qu'un tribunal reçoit une compétence spéciale et limitée et que sa procédure déroge à la procédure de droit commun, il est un tribunal d'exception. Telles sont les Cours de justice. Elles ont été instituées par le gouvernement d'Alger pour des motifs politiques. Elles ont été créées pour réprimer les "faits de collaboration", c'est-à-dire "les faits commis entre le 16 juin 1940 et la date de la libération, lorsqu'ils révèlent l'intention de leur auteur de favoriser les entreprises de toute nature de l'ennemi et, cela, nonobstant toute législation en vigueur". Leur compétence est donc étroitement limitée. Leur procédure déroge au droit commun; elle se rapproche de celle de la Cour d'assises mais ne comporte pas de Chambre des mises en accusation. Les jurés ne sont pas choisis conformément au droit commun mais selon les termes de l'ordonnance "parmi des citoyens qui n'ont cessé de faire preuve de sentiments nationaux".

Or, aussi paradoxal que cela puisse paraître, ce texte a permis de désigner, comme jurés, des communistes. Ceux-ci, combattus partout, ont encore une grande influence dans les Cours de justice.

Le droit de récusation a été supprimé. Les adversaires sont jugés par leurs adversaires. En sorte que, par les infractions qui leur sont imputées, la procédure spéciale, exorbitante au droit commun, abolissant les garanties essentielles de l'accusé, les Cours de justice revêtent le caractère de juridictions d'exception. La doctrine française unanime et notamment le professeur Donnedieu de Vabres, les considère comme telles.

L'extradition d'un Français condamné par une Cour de justice française apparaîtrait dès lors contraire aux coutumes du droit international public, non pas seulement parce que ce Français a été condamné par une juridiction d'exception statuant selon une procédure d'exception, mais parce qu'il a été frappé par une justice politique pour un crime ou un délit politique.

Il est généralement admis — en matière d'extradition — que le délit politique ne peut se reconnaître qu'à l'intention du délinquant "poussé par l'ardeur de la passion politique jusqu'à la violation de la loi".

Or, c'est essentiellement l'intention que vise l'ordonnance du 26 juin 1944 et celle du 26 août 1944 instituant le crime d'indignité nationale, peine criminelle à caractère rétroactif.

"Est coupable du crime d'indignité nationale tout Français reconnu coupable d'avoir postérieurement au 16 juin 1940, soit apporté volontairement, en France ou à l'étranger, une aide directe ou indirecte à l'Allemagne ou à ses alliés, soit porté volontairement atteinte à l'unité de la nation ou à la liberté et à l'égalité des Français".

Il est d'ailleurs décisif, dans ce sens, de relire le texte même de l'exposé des motifs de ladite ordonnance:

"Le système de l'indignité nationale ne trouve pas sa place sur

le terrain de l'ordre pénal proprement dit; il s'introduit délibérément sur celui de la justice politique où le législateur retrouve son entière liberté et, plus particulièrement, celle de tirer, à tout moment, les conséquences de droit

Les hommages de "La Patrie"

La Patrie publiait hier en tête de sa page éditoriale, l'article suivant à l'occasion du quarantième anniversaire de notre journal:

"Le 'Devoir' célèbre, cette année, son quarantième anniversaire de naissance. S'étant rangé, dès le début, parmi les troupes de choc de la presse canadienne, notre confrère paraît vouloir poursuivre en droite ligne la mission que lui ont assignée ses fondateurs. Va sans dire que tout le monde n'est pas prêt à le suivre dans les sentiers épineux où il s'engage parfois, mais personne ne peut nier qu'il apporte toujours du courage opiniâtre et de l'élan impétueux. Les quotidiens français sont d'ailleurs si peu nombreux dans notre jeune pays que nous aurions mauvaise grâce à ne pas souhaiter franchement succès et longue vie au confrère qui vient de doubler le cap de la quarantaine. Le journalisme est un métier dur et les hommes qui y vouent sincèrement leurs énergies ont droit au respect de leurs compatriotes et à l'indulgence du public. Un jour, l'ami Georges Pelletier, de regrettable mémoire, nous adressa une plaquette dont il était l'auteur et sur la page liminaire de laquelle il avait écrit: 'A un homme pacifique, d'un homme modeste, Pelletier était trop intelligent pour ne pas savoir que dans ses luttes d'opinion il dépassait souvent la mesure. Mais le Père Didon n'a-t-il pas eu raison de prétendre que pour atteindre un but, le bon tireur doit viser au delà? Quoi qu'il en soit, c'est de tout cœur que nous adressons aujourd'hui nos meilleurs vœux à monsieur Gérard Filion, l'intéressé directeur du 'Devoir', ainsi qu'à tous ses vaillants collaborateurs. Notre pensée pieuse va spontanément aux valeurs pionnières dont la vie s'est usée au service de cette feuille de combat, à laquelle nous ne souhaitons que du bien."

Dès lors, l'extradition d'un Français condamné par un tel Tribunal et pour crime politique, apparaîtrait contraire aux coutumes internationales en matière d'extradition et comme une violation, juridiquement injustifiable, du droit des Gens.

J. Jacques ISORNI

12 janvier 1950

La Bible vous parle...

Puis Yahweh Dieu planta un jardin en Eden du côté de l'Orient, et il y mit l'homme qu'il avait formé. Et Yahweh Dieu fit pousser du sol toute espèce d'arbres agréables à voir et bons à manger, et l'arbre de vie au milieu du jardin et l'arbre de la connaissance du bien et du mal. Un fleuve sortait d'Eden pour arroser le jardin, et de là il se partageait en quatre bras... Yahweh Dieu prit l'homme et le plaça dans le jardin d'Eden pour le cultiver et pour le garder. Et Yahweh Dieu donna à l'homme cet ordre: "Tu ne mangeras de tous les arbres du jardin; mais tu ne mangeras pas de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, car le jour où tu en mangeras, tu mourras certainement."

Gen. 2, 8-18.

(Texte préparé par la Société catholique de la Bible)

UN INDUSTRIEL MODELE

Le grand patron catholique, Léon Harmel, fondateur du Val des Bois, qui fut un pionnier de la promotion ouvrière, continue à inspirer par son exemple les industriels de notre époque. C'est l'Angleterre actuellement qui se met à son école. Le Catholic Herald consacra récemment un long article à sa méthode et à ses bons résultats. On vient aussi de présenter à Londres, en présence de nombreuses personnalités, un film en couleur, Peace Work, dû à Alan Turner, qui retracait sa vie et ses oeuvres. Sir Eric Mc Craven se fit l'interprète de l'auditoire enthousiaste et déclara: "Ce chef-d'oeuvre est l'enseignement du catholicisme social mis en pratique". Un volume consacré au Val des Bois paraîtra bientôt en anglais. (I.S.P.)

L'ACTUALITÉ

Un tue-mouches dangereux

Eh bien, oui, nous vous le dé-moucheons du coche. Les mouches, Mr. Truman, ça s'exterminent avec du Fly-tox; du vulgaire fly-tox. Qu'il y ait des mouches dans notre vieille maison occidentale, qu'il y en ait une quantité alarmante, c'est indéniable. Qu'il faille en purifier l'air, c'est encore indéniable. Mais que pour y parvenir on aille jusqu'à faire sauter la maison, je crois qu'il est encore préférable de chercher un autre remède.

Au fait, Mr. Truman, quelle des grandes puissances modernes est la plus forte, la mieux armée, la plus riche, la plus intelligente, la plus sympathique, etc.? J'entends d'ici 140 millions de yankees répondre comme un seul homme: UNCLE SAM. ... Bravo! Bien répondu.

Alors, pourquoi la bombe d'hydrogène? Quel ennemi redoutable nous menace? Les deux millions d'intrigants du Kominform? Alors, donc, réfléchissons un peu! Vous savez

Le passé toujours vivant... par la gastronomie

Le commandant Maurice Billard à la Société d'étude et de conférences

Bien que la causerie faite par le commandant Maurice Billard, hier après-midi, à l'hôtel Windsor, devant les membres de la Société d'étude et de conférences, portait le titre: "Tour de France gastronomique", il n'en est pas moins vrai que le conférencier a surtout cherché (et y a réussi pleinement) à indiquer à l'auditoire un moyen simple, efficace et... agréable à la fois, capable de nous rappeler aisément un moment ou un autre de la vie qui, avec le temps, risquerait fort de disparaître de notre mémoire, si justement nous n'avions pour stimuler nos souvenirs défaillants, la reminiscence d'un bon déjeuner, la halte agréable dans une auberge accueillante, ou tout simplement une frimousse qui nous a particulièrement séduits.

Ce Tour de France, extrêmement rapide en raison du temps de la causerie, nous a mené successivement par toutes les grandes provinces "de guele", de la douce France, et ce voyage "avant la lettre" sera probablement le thème des prochaines causeries de celles très nombreuses qui vont, durant cette Année sainte, aller faire leur tour d'Europe.

L'espace manque malheureusement pour retracer, dans le détail, tous les plats succulents, les vins fameux et les frimousses innombrables qui font de la France, le paradis gastronomique du monde, mais ce voyage "par anticipation", sans danger d'indigestion, a donné probablement au moins un auditoire, une frimousse envie d'aller immédiatement "receptionner" sur place ces mille et une merveilles.

Les arts au festival de Grande-Bretagne

Londres. — Le Conseil des arts d'Angleterre a nommé les artistes chargés d'exécuter les sculptures qui seront exposées sur la rive sud de la Tamise pendant le Festival de Grande-Bretagne; parmi les sculpteurs désignés, nous relevons les noms de Jacob Epstein, Henry Moore et M. Barbara Hepworth. Cinquante tableaux de peintures contemporaines seront aussi exposés. Les toiles seront fournies gratuitement aux artistes, qui auront un délai d'un an pour achever leurs tableaux; les dimensions devront être au minimum de 4 mètres sur 5. Le Conseil achètera 4 tableaux, qu'il paiera £500 (\$1,540) chacun; les autres peintures seront vendues selon les vœux habituels.

Feuilleton du "Devoir"

Les deux amours de Jocelyne

par Jeanne MOREAU-JOUSSEAU

24 (Suite)

— Maurice Alban seul m'est un précieux collaborateur. Or, il est déjà surchargé. Tu vois, Jacques, combien ton insouciance est coupable... Puisque tu envisages ton prochain établissement, dis-toi que tu ne peux — si agréable soit-il pour toi — passer entièrement ton temps auprès de ta fiancée. Travaille avec moi, comme tu le feras que davantage et ton aide nous sera profitable. Peu à peu je te mettrai au courant de nos affaires. Etant appelé un jour à me succéder, il ne faut point être pris à l'improviste. Je puis disparaître d'un moment à l'autre; que ferais-tu inopinément comme tu l'es actuellement?

— Tu es jeune encore, père! Ne songe donc pas à de telles éventualités.

— Je n'y songerai plus si tu te mets à la besogne. Alors, je serais tranquille en sachant l'usine entre bonnes mains. En persistant à mener une vie oisive, tu te verras obligé, le cas échéant, de vendre l'usine à n'importe quel prix, étant donnée l'incapacité où tu serais de la conduire. Au cas contraire, même si tu ne voulais point la conserver, tu pourrais choisir ton acquéreur puisque tu pourrais attendre le moment favorable...

— Tes raisons sont excellentes, père! répliqua Jacques en réprimant un geste d'ennui, et je vais mettre tes conseils à profit.

— Il n'est que temps, mon enfant! Dans la vie, vois-tu, on ne trouve pas souvent tous les agréments que comporte la fortune sans avoir, au préalable, beaucoup travaillé pour les obtenir. Vous autres, jeunes, jouissez de ce bien-être que procure l'argent sans avoir mis la main à la pâte, ou presque... Tandis que nous les "vieux" comme vous nous appeliez souvent assez irrévérencieusement, nous avons peiné et souffert durant de longues années pour acquérir ce résultat. Voilà pourquoi nous respectons cet argent et ne le gaspillons point. Nous savons trop, hélas! ce qu'il a coûté...

Oui, je sais, les temps ont évolué, la mentalité a changé. Maintenant il faut gagner beaucoup et travailler peu pour se croire heureux. Il me semble, Jacques, qu'en professant cela, tu commets une grave erreur... Mais... passons, tu dois trouver ton père plus morose encore qu'à l'accoutumée, n'est-ce pas? Eh bien! non! Je suis très, très heureux d'apprendre que Jocelyne deviendra la mère de mes petits-enfants! La pensée de me la donner pour moi-même me fait espérer que tu n'as pas perdu tout bon sens. Or, je puis t'avouer maintenant, qu'à un moment donné, je me demandais avec amertume ce que tu allais devenir. Je te voyais paresseux, prodigue et joueur...

Tu peux me rétorquer que ce ne sont point là de très graves défauts pour un jeune homme de 25 ans? Eh bien, si... Au vrai, ces défauts en déclenchant d'autres plus redoutables... Et comprends quelle était ma douleur en songeant que toi, mon fils unique, pourrais tomber aussi bas. Crois-tu que je mériterais semblable



Carnet mondain

40e ANNIVERSAIRE

Le banquet du quarantième anniversaire du Devoir, organisé par les amis du Devoir, aura lieu dimanche prochain, le 12 février, à 7 h. 30 à l'hôtel Windsor. Prendront place à la table d'honneur: Dr Jean-Baptiste Prince, Mgr Chausson, Mgr Maurault, le chanoine Lionel Groulx, M. et Mme Gérard Filion, M. et Mme André Laurendeau, Mme Omer Héroux, Mme Jean-Baptiste Prince, M. et Mme Jacques Perrault, M. et Mme Abel Marion, M. et Mme Gérard Picard, M. et Mme René Paré, M. René Chalout, M. Dominique Belletier, Dr Philippe Hamel, M. Antonio Perrault, M. Oswald Mayrand, M. Anatole Vanier, M. Nolasque April, M. Luc Marchessault, M. Camille L. Heureux, M. Jacques Cartier, M. Dominique Beaudin, M. Murray Ballantyne, Père Papin Archambault, M. l'abbé Adrien Verret, M. Arthur Tremblay, M. Hervé Major, M. Laurent Létourneau, M. Guy Marcotte, M. Roger Champoux, Dr L.-P. Roy, M. J.-Noël Fautoux, M. Léopold Richer, M. Roger Duhamel, M. Xiste Narbonne, M. Edouard Biron et M. Aimé Leblanc.

RECEPTION

Mme Saint-Mars Gauthier recevra, à sa demeure, rue Sherbrooke ouest, jeudi le 9 février, de neuf heures à minuit.

FIANÇAILLES

M. et Mme J.-A. Hector Quevillon, d'Ahuntsic, annoncent les fiançailles de leur fille, Louise, à M. Paul Langlois, fils de M. Albert Langlois, directeur du service de la police, et de Mme Langlois.

BAL DE CHARITE

Leurs Excellences le gouverneur général et la vicomtesse Alexander de Tunis, qui honoreront de leur présence le bal de charité qui aura lieu à l'hôtel Mont-Royal, vendredi, le 10 février, sous les auspices du comité des dames auxiliaires et des gouverneurs de l'hôpital Royal Victoria, seront accompagnées de Mme Elizabeth Lawrence, dame d'honneur, de M. Desmond Chichester, du major général A. E. Walford et du brigadier Guy Gauthier.

CAUSERIE

Mercredi soir, le 15 février, à 8 h. 45, au salon Prince de Galles de l'hôtel Windsor, le Père Emile Legault, C.S.C., prononcera une causerie intitulée: "Deux grands disparus" lors de la réunion mensuelle du Petit salon du Bon parler français. M. Florent Forget présentera le conférencier qui sera remercié par le maire de Montréal, M. Camille Houde, président d'honneur de la soirée. Les artistes invités seront Mlle Pierrette Lachance et M. Alain Gosselin, accompagnés par Miles Gisèle Salmay et Germaine Lavallée.

BUSINESS AND PROFESSIONAL WOMEN'S CLUB

La prochaine réunion des membres du Business and Professional Women's Club aura lieu vendredi, le 10 février, à 8 h. 15, dans les salons du club, avenue Crescent, sous la présidence de Mme Elsie I. Robinson. Un film sur les sites pittoresques du Canada sera présenté au cours de la soirée.

DEPLACEMENTS

Le haut commissaire de l'Inde au Canada, l'hon. S. K. Kirpalani, sera à Montréal samedi, le 11 février, et l'invitera à le confier au Royal Montreal Curling Club.

A LA MISERICORDIE

La partie de cartes annuelle organisée par les élèves gardes-malades de l'hôpital général de la Miséricorde aura lieu jeudi, le 9 février, à 8 h. 30, à l'École des gardes-malades, rue Lagacière, sous la présidence de M. et Mme Omer Côté. Mlle Ilda Metcalfe, pianiste, est l'artiste invitée. Il y aura bal de présence et prix de table.

BAL ANNUEL

Les officiers du corps médical de l'armée canadienne conjointement avec les officiers du Corps dentaire donneront leur bal annuel le vendredi 17 février, aux casernes, rue St-Urbain, sous le patronage du major-général et de Mme C. P. Fenwick et du lieutenant-colonel et Mme L. E. Kent. Parmi les invités d'honneur, l'honorable major-général et Mme E. G. Weeks, le brigadier et Mme W. L. Coke, le lieutenant-colonel et Mme C. N. Shier, le lieutenant-colonel et Mme A. H. Lowe, le lieutenant-colonel et Mme E. D. Elwood, le lieutenant-colonel et Mme L. L. Playfair, le lieutenant-colonel et Mme L.-E. Côté, le colonel et Mme M. L. DeRome, le colonel et Mme M. D. Weinbroug, le capitaine et Mme D. R. Webster, le chef d'escadron et Mme W. J. F. Young, le capitaine et Mme H. A. Cameron, le lieutenant et Mme J.-N.H. Côté.

Débat annuel entre les universités de Montréal et Ottawa

La joute oratoire annuelle entre les Universités de Montréal, Québec et Ottawa en vue de mériter le trophée Villeneuve, aura lieu demain soir.

Les étudiants de l'Université de Montréal reçoivent, cette fois-ci, leurs confrères d'Ottawa.

Le sujet du débat? "L'aide fédérale est-elle nécessaire?" Cette question ne manque sûrement pas d'actualité.

MM. Georges Lachance et Paul Trudeau, e.e.d., formeront l'équipe à Montréal contre deux étudiants de l'Université d'Ottawa. MM. Maurice Dostaler et Gaétan Legault représenteront l'Université de Montréal à Québec. Les représentants de l'Université Laval se rendront à Ottawa.

Le débat aura lieu demain soir, dans la salle H404 de l'Université, à 8 h. 15.

Les décisions des différents jurys dans chaque ville et le total des points pour chaque équipe décideront de l'université gagnante du trophée Villeneuve.

Trop c'est trop

Après une tournée américaine avec son célèbre frère violoniste, le pianiste Hephzibah Menuhin a donné quelques-unes de ses impressions de voyage en rentrant en Europe.

"C'est effarant, aurait-elle dit, la quantité de musique qu'on entend en Amérique. Dans tous les restaurants, grands et petits, dans les lieux publics, dans les gares, chez le coiffeur, chez l'épicier. C'est à donner la nausée." Elle aurait pu ajouter bien d'autres endroits où il est bien insolite de se faire "sérénader" et où la musique ne peut plus s'appeler art d'agrément mais plutôt une "scie".

Et comme elle a raison. Et si elle savait qu'au Canada comme aux Etats-Unis nous sommes à la veille d'avoir de la musique en boîte dans les voitures de transport en commun! Jusqu'à présent les protestations des gens sensés ont sauvé la situation en écartant la menace de cette nouvelle nuisance publique, mais pour combien de temps? La publicité, qui fait la pluie et le beau temps dans le monde d'aujourd'hui, va certainement revenir à la charge. Elle n'a pas assez des yeux des voyageurs qu'elle tente de retenir avec ses affiches, il lui faut encore leur oreille et l'annonce, accompagnée de musique, lui paraît le fin du fin, dans ce genre de conquête.

La majorité des gens entendent-elle vraiment cette débauche d'harmonie et de cacophonie? Non, probablement. Pour elle, la musique s'intègre dans la masse des bruits courants, ajoutant à leur intensité, c'est tout. On en vient même à ne plus savoir qu'on pourrait diminuer d'un simple geste le tapage environnant. Que d'agents d'affaires, de visiteurs sociaux, même de médecins, arrivent dans des maisons où la conversation est tout à fait impossible à cause de l'appareil de radio qui donne son maximum. Il faut commencer par demander la permission de baisser le ton de la boîte à musique pour arriver à se comprendre et pouvoir régler les choses à régler. Quand on pense qu'il y a des jeunes enfants soumis à ce régime de bruit intensif à journée longue et tout le long de l'année ou à peu près. Qu'on ne pense pas surtout leur donner ainsi le goût de la musique.

Donc, la masse des gens n'entend pas cette musique, qu'elle soit classique, semi-classique, populaire ou simplement barbare. Mais il n'en est pas de même pour ceux qui ont l'oreille musicale, pour l'amateur éclairé qui goûte réellement la musique, et pour les musiciens, les vrais.

Pour ceux-là, il est impossible d'écouter à toute heure du jour, n'importe quoi joué n'importe comment, sans en ressentir divers maux. "C'est à donner la nausée", dit la pianiste de la célèbre famille Menuhin. Elle a bien raison. Et elle n'est pas la seule Européenne à avoir trouvé cela sur notre continent.

Germaine BERNIER

CONGRES FEMININ A LONDON EN MAI

Ottawa, 8 (C.P.). — Le National Council of Women d'Ontario a organisé une assemblée annuelle cette année, à London, Ontario. Cette réunion de quatre jours s'ouvrira le 29 mai et l'on s'attend d'y voir plus de 150 déléguées.

C'est la première assemblée de l'organisation à London, depuis 1912.

Le comité exécutif a déclaré aussi avoir reçu de l'International Council of Women, un message informant le groupe canadien qu'une lettre de protestations a été envoyée au nom de 26,000 enfants grecs déportés, au maréchal Tito de Yougoslavie et aux premiers ministres de Hongrie, de Roumanie, de Bulgarie, de Tchécoslovaquie et d'Albanie.

"D'après une information fournie par les Nations Unies, il y a encore un grand nombre d'enfants grecs dans votre pays, dit la lettre. Une autre information nous apprend que des milliers de parents ont demandé le rapatriement de leurs enfants."

"Nous prenons alors la liberté de nous adresser directement à vous, dans l'espoir que, au-dessus de toute considération politique, vous placerez la décision si ardemment désirée par les mères de la Grèce dont l'appel est chaleureusement soutenu par l'International Council of Women."

La lettre rappelle que le Conseil international, association dont les buts sont absolument indépendants de la politique de parti et de la propagande religieuse, comprend des femmes de 29 pays sur les cinq continents.

LA MODE DU JOUR



Rien n'est plus exquise que cette petite robe à bretelles et à blouse blanche de toute autre teinte pâle. Et si facile à faire! Le patron est un trois dans un robe, blouse et culotte.

Le patron No 1119 est offert pour les âges de 1, 2, 3, 4 et 5 ans. La grandeur 2 requiert 3/4 de verge d'un tissu de 54 pouces de largeur. Ce patron est en vente au prix de 30 au Service des patrons, "Le Devoir", 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'indiquer un bon de poste ou un mandat de messagerie de 30. Aucun timbre n'est accepté. Ecrire clairement, nom, adresse, numéro de district postal, le numéro du patron et la grandeur exacte désirée. Ces patrons ne sont pas échangeables.

Les dents des enfants de plus de deux ans

Q. — A quel âge un enfant peut-il souffrir de carie dentaire et que faire pour la lui éviter?

R. — Lorsqu'un enfant a plus de deux ans, il est exposé à souffrir de carie dentaire. Plus de la moitié de tous les enfants de deux ans présentent des cavités aux dents. Sur dix enfants de cinq ans, neuf souffrent de carie dentaire.

Si l'on n'a pas encore découvert le début de la carie dentaire, celle-ci peut cependant être enrayée. Un régime alimentaire choisi avec attention et intelligent permettrait d'obtenir des dents meilleures et plus saines. Nous avons besoin d'une variété d'aliments dont les uns forment des dents saines, dont d'autres donnent de l'exercice aux dents. D'autres enfin aident à nettoyer les dents et à masser les gencives. Certains aliments contiennent à la fois des éléments protecteurs et des éléments constructeurs. Ce sont: le lait, les légumes, les fruits, les œufs, le pain de grain entier, le beurre, les œufs, la viande et le poisson. En été, la lumière du soleil est absolument nécessaire et, en hiver, les huiles de poisson fournissent la vitamine D qui est également essentielle. Restreindre la consommation de sucreries, de confitures, de gelées, de pâtisseries, de gomme à mâcher, diminue le nombre et l'importance des caries dentaires.

La Ligue d'hygiène dentaire de la province de Québec Inc., 1469, rue Drummond, Montréal 25, est heureuse de répondre gratuitement, par lettre personnelle, à toutes les questions qui lui seront posées sur la santé des dents et des gencives des enfants et des grandes personnes. Elle offre gratuitement d'envoyer sur simple demande aux futures et aux jeunes mères des brochures illustrées traitant de l'alimentation rationnelle dans l'attente d'un bébé et des soins spéciaux alimentaires et dentaires à prendre par elles et à donner à leurs enfants pour sauvegarder leur propre dentition et assurer de bonnes dents à ces derniers. Bien donner son nom et adresse postale exacte et complète.

Le souvenir de Verlaine Les "Amis de Verlaine" se sont réunis le dimanche 9 janvier au cimetière des Batignolles à l'occasion du cinquante-quatrième anniversaire de la mort du poète.

Fernand Gregh, président des "Amis de Verlaine" et de la "Société des gens de lettres", retraça en termes émouvants la vie de l'auteur de "Sagesse", tout en mettant en valeur sa culture générale. Maurice Monda résuma quelques pages qu'écrivit Gustave Kahn en 1921 sur "Verlaine, vers la fin de sa vie". André Payer lut avec talent deux sonnets extraits d'"Amour et de Sagesse"; Jacques Peschotte parla éloquemment de "Verlaine et des musiciens qui l'inspirent". Pierre Grosclaude, président des poètes français, dit l'admiration et la reconnaissance des jeunes poètes pour leur illustre aîné.

Le prix Apollinaire

Le "Prix Guillaume-Apollinaire" a été décerné par son jury, qui comprend Georges Duhamel, Yvette Deléang-Tardif, Maurice Fombeure et Joe Bouquet, Philippe Chabanex, Georges Neveux et Henri de Lescoette. Il couronne le recueil de poèmes "Contre terre" de Paul Chautot.



CLINIQUE PARENTS de l'Ecole des DU QUEBEC

Qu'est-ce qu'un foyer nourricier?

Je suis une jeune maman de 28 ans et je n'ai qu'une fillette de 14 mois qui ne me donne aucune difficulté, et me laisse par ailleurs beaucoup de loisirs. J'aimerais songer à garder de jeunes bébés que leur maman, par maladie ou autre raison, ne pourrait garder. Ayant fait mes études de garde-malade, il me semble que je serais qualifiée pour leur donner tous les soins désirés vu leur jeune âge. Mon mari m'approuve car nous aimons beaucoup les nouveau-nés. Me conseillez-vous pareille initiative?

MAMAN AYANT DES HEURES DE LIBERTE

Votre initiative nous paraît très heureuse et vous trouveriez sans doute une grande satisfaction à utiliser votre temps et vos qualifications à faire oeuvre utile. Bénéficiaires seraient les personnes qui ouvrent leur cœur et leur foyer à ces petits êtres dans le besoin!

Car il existe des cas où le placement des enfants s'avère nécessaire et l'on ne saurait trop louer les parents nourriciers ou "foyers parents" qui consentent à secourir ces enfants. Ces placements, qui sont temporaires et rétribués, diffèrent de l'adoption qui consacre définitivement le statut social de l'enfant illégitime. Ils ont pour but de soulager, pour un temps déterminé, des parents qui ne peuvent remplir leur tâche pour une raison quelconque. Les parents nourriciers doivent accepter que les droits des parents véritables soient reconnus d'abord, mais ces derniers doivent comprendre que s'ils confient l'éducation de leurs enfants à des parents nourriciers, ces derniers doivent être protégés d'une ingérence continuelle et pouvoir jouir d'une certaine liberté dans leur oeuvre.

C'est pourquoi il est préférable (et il devrait être nécessaire) que tout placement familial soit fait par l'intermédiaire d'une agence sociale et sous la surveillance d'auxiliaires sociaux. Le rôle de ces derniers n'est pas de s'immiscer dans la vie des uns et des autres mais de leur apporter une protection dans leurs relations. Ainsi l'agence sociale fera une certaine sélection du côté des enfants et du côté des parents au point de vue de l'âge, du sexe, du milieu, etc.

Elle peut assurer aux parents naturels que le foyer qu'elle a choisi mérite leur confiance et, d'autre part, elle prépare les parents nourriciers à recevoir l'enfant en leur donnant toutes les garanties de son état de santé, en exposant d'avance les habitudes de l'enfant, les grandes lignes de son caractère, etc.

Comme l'auxiliaire sociale reste en contact avec les deux parties, chacune peut communiquer avec l'autre par son intermédiaire, épargnant ainsi les causes de friction. L'auxiliaire peut aussi, par son expérience, apporter un conseil à la maman "nourricière" lorsqu'elle le "mande", ce qui facilite sa tâche d'éducatrice et comme la surveillance discrète est continue une relation solide s'établit entre le foyer nourricier et l'auxiliaire, de sorte qu'en cas d'incident fâcheux, l'appel est rendu facile pour la maman et le secours plus au point et plus prompt, de la part de l'agence. Enfin, à mesure que la situation évolue, l'auxiliaire social prépare le retour de l'enfant dans son propre foyer. En tout temps, l'agence reste responsable de l'enfant, ce qui est une garantie précieuse pour les foyers nourriciers.

Nous vous conseillons donc, chère madame, de vous adresser à une agence de placement familial pour donner suite à votre généreux désir. Il existe des agences de placement familial dans les grands centres: Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, A. Montréal, le Bureau d'Assistance sociale aux Familles s'occupe de ce genre de placement. Toutes ces oeuvres sont heureuses de recevoir les demandes de parents généreux qui, ayant déjà leur famille et ne désirant pas l'adoption, ont cependant le désir de porter secours aux enfants dont le foyer est temporairement désorganisé.

Docteur et madame REMY

Toutes communications à ce courrier doivent être adressées comme suit: Clinique de l'Ecole des Parents, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal.

L'Ecole des Parents du Québec a son siège social à Montréal, possède une charte provinciale et son nom est légalement enregistré.

Assemblée annuelle de l'Association des auxiliaires sociaux

Mlle Pauline Lésperance qui présidait l'Assemblée générale annuelle de l'Association professionnelle des auxiliaires sociaux, citait aux travailleurs sociaux présents, les paroles de Mlle Lavoie aux Journées internationales d'étude, organisées par l'Union catholique internationale de service social, à Nîmègue, en août 1949.

"Les assistantes sociales doivent se grouper en associations, compte tenu de la structure intérieure de leur pays. Pour être efficaces, ces dernières doivent se former sur le plan confessionnel, pour l'étude de la doctrine sociale catholique, des techniques du service social et leurs applications, pour apprendre à s'en servir en fonction de la destinée humaine et divine de l'homme; en un mot pour penser toutes les techniques et les institutions du monde moderne et en faire une application qui respecte l'homme et sa double destination terrestre et supra-terrestre."

Mlle Lésperance a rappelé que c'est la professionnelle des auxiliaires sociaux, et sa raison d'être. M. l'abbé Jean Caron, avertisseur moral de l'association demande à chacun des membres de l'association d'être convaincu et actif au maximum.

L'Assemblée a été suivie de la présentation d'une série de films documentaires sur les maladies vénériennes, réalisés par le ministère de la santé et du bien-être social. Mlle Marie-Ange Bouchard, officière de santé, l'assistante sociale médicale à l'hôpital Général de Montréal, a présenté ces films et a exposé en même temps le rôle que les assistantes sociales préposées à ce travail sont appelées à jouer auprès des patients atteints de maladies vénériennes. Une trentaine de travailleurs sociaux et un grand nombre d'autres personnes étaient jointes aux membres de l'association pour assister à cette présentation de films.

L'Assemblée et la présentation de films avaient lieu à la Crèche de la Miséricorde.

Bordeaux aura son festival

Du 5 au 14 mai 1950 aura lieu, à Bordeaux, un festival international de musique et de danse. Au cours d'une conférence présidée par M. Jaugard, directeur des Arts et Lettres, M. Chaban-Delmas, député-maire de Bordeaux, a indiqué les grandes lignes du programme en voie d'élaboration. Alfred Cortot donnera un récital Schumann; Marcel Dupré, un concert Bach; Robert Casadesu, une séance consacrée à Chopin; Yehudi Menuhin, quatre-vingt-huit, le quatuor Loewenguth, le quatuor Jarnet, les ballets de Montecarlo, la chorale Donostiarra, et l'orchestre national, dirigé par Charles Munch, prêteront leur concours à ces manifestations.

Enfin, M. Vanni-Maroux montera au Grand Théâtre, "Ariane et Barbe-Bleue", de Paul Dukas.

A l'Institut de France

La bibliothèque et "l'armurerie" s'enrichissent

Au cours de la séance trimes-trielle de l'Institut de France, un rapport sur l'activité de la bibliothèque a permis de constater qu'elle a vu s'accroître ses collections d'une façon importante au cours de l'année qui vient de finir. Outre des périodiques nombreux venus de tous les points du monde, elle a reçu quelques manuscrits, notamment la correspondance de l'archéologue Léon Heuzey.

Une Américaine, Mme William Quynn, a offert un lot de dessins d'architecture et d'aquarelles de Duc et Hittor qui furent membres de l'Académie des beaux-arts. Il faut signaler encore l'entrée dans les collections des épreuves d'académiciens de Georges Du-plessis et du comte Henri Dela-perde, qui furent membres, celui-là de l'Académie des sciences et celui-ci des inscriptions et belles-lettres. Elles ont pris place dans ce que l'on appelle à l'Institut, "l'armurerie".

NOUS VOUS RECOMMANDONS LES LAMPES LAGO ELLES SONT DE TOUT REPOS - PLUS BRILLANTES - PLUS DURABLES FAITES-EN PROVISION!



INCANDESCENTES et FLUORESCENTES

Délivrez-vous de la DOULEUR

Essayez les Tablettes DOLCIN pour un prompt soulagement aux douleurs ARTHRIQUES et RHUMATISMALES. Essayez DOLCIN... procurez-vous une bouteille de 100 à 500 tablettes chez votre pharmacien AUJOURD'HUI et soyez des milliers de personnes qui ont été soulagées grâce à DOLCIN...

Le plupart des pharmaciens ont DOLCIN. Si le vôtre ne l'a pas, écrivez directement à:

DOLCIN DOLCIN LIMITED Toronto 10 Ontario



A L'ELECTRA — Ann Sheridan et Lew Ayres sont les principaux interprètes du film L'INFIDÈLE dont le cinéma Electra présentera la version française à partir de samedi.

LE PELERINAGE DE ROC AMADOUR

(par Mgr J. Calvet)

C'est au cœur de la France, sur les causses calcaires qui contiennent le granitique plateau central, en s'inclinant lentement vers les plaines du sud-ouest que se trouve Roc-Amadour. Brusquement le roc se déchire, la déchirure se creuse en un val profond, le val d'Alzou, encaissé entre deux falaises, dont l'une celle du nord, se dresse à pic jusqu'à une hauteur de plus de deux cents mètres.

Au flanc de la falaise profitant des moindres accidents du roc, s'accrochent les vieilles maisons qui semblent grimper à l'assaut de la montagne. Un escalier de pierre, aux marches disjointes par les siècles, s'insinue et serpente entre les demeures, se heurte aux portes basses, rase les fenêtres losangées, et parvient, à mi-hauteur, au parvis des sanctuaires. La chapelle miraculeuse est une grotte naturelle à qui on a donné une façade construite de main d'homme. Autour de la chapelle, dans un enchevêtrement d'escaliers et de chemins en balcons sur la ville, l'église Saint-Sauveur relativement moderne, la chapelle de Saint-Adour, le palais des évêques de Tulle, se tassent et se resserrent dans l'étroit passage que la nature leur a laissé. Par un sentier en zigzag marqué des quatorze croix, on continue l'ascension et on arrive au château qui se dresse sur un roc émergeant avancé sur l'abîme. Le surplomb aîné la chapelle, le village et le vallon.

Ce paysage tourmenté et hardi, se présente à nous aujourd'hui tel qu'il était au XIII^e siècle; rien n'a bougé; c'est un morceau du moyen âge miraculeusement conservé, protégé, qu'il faut parer du roc hostile contre les embellissements.

C'est le refuge d'Amadour. Un ermite vivait ici vers le 2^e ou le 3^e siècle de notre ère, qui a donné son nom à la roche où il habitait et où il avait bâti un oratoire à la Vierge. La légende plus hardie voudrait que cet ermite fut tout simplement le petit Zachée le petit homme au sycamore évangélique, miraculeusement parvenu avec sa femme Véronique, aux bords de Gironde vers Souillac et de là jusqu'en Quercy et la légende voudrait aussi qu'il eût trouvé la divinité avant le Christ, un culte mystérieux de la Vierge noire qui devait enfanter.

Plus prudent l'historien s'attache aux monuments. Ils sont impressionnants. En 640, un évêque de Cahors fait don de la chapelle de Roc-Amadour à une abbaye de son diocèse. Et ainsi du 7^e au 12^e siècle s'échelonnent les pièces d'archives qui disent l'existence et l'importance de Roc-Amadour. La légende brode sur l'histoire: comme les moines de Cluny, partis d'ici pour la croisade espagnole contre les Maures, avaient apporté en Espagne le culte de la Vierge noire de Roc-Amadour, les chanteurs épiques ont imaginé que Roland pressé à Roncevaux par les Maures, ne pouvant réussir à briser l'épée Durandal qui ne doit pas tomber entre les mains des païens, la lance par-dessus les monts; elle va tomber à Roc-Amadour, où on la montre encore, sans garantir son authenticité.

Au moyen âge, du XII^e au XVI^e siècle, Roc-Amadour connaît une splendeur qui l'égale aux lieux les plus célèbres de la chrétienté. Comme il est sur une des routes de Vézelay à Compostelle, les pèlerins s'y arrêtent. Beaucoup y viennent attirés par la renommée de la Vierge noire qui guérit les paralysés et qui protège sur mer les marins en péril quand ils l'invoquent: la vieille cloche pendue au rocher sonne alors toute seule pour dire la réponse de Marie à la prière lointaine.

Roc-Amadour recut des visiteurs illustres. Au X^e et XI^e siècles les rois de Portugal et de Castille; en 1219, saint Dominique;

en 1246, la reine Blanche de Castille avec saint Louis et ses trois frères; en 1303, le roi Philippe IV le Bel et la reine Jeanne de Luxembourg; en 1324, Philippe de Valois et Jean le Bon; au siècle suivant, le roi Louis XI. Il est à remarquer que tous ces rois vont à Roc-Amadour en pèlerinage, non en visite d'apparat et s'agenouillent sur la dalle, un moment égaux à leurs sujets devant la Vierge souveraine.

Au grand pardon de 1427, une foule immense vient demander à la Vierge de délivrer la France de l'occupation étrangère et, réponse divine, c'est l'année d'après que la pucelle libératrice part des marches de Lorraine. En plein XVII^e siècle, au pardon de 1670, au moment où la France retrouvait la paix et la confiance en elle-même, Roc-Amadour reçoit des foules si nombreuses qu'il faut désertier les chapelles et les parvis et célébrer les offices dans la plaine au bord de l'Alzou pour une foule de trente mille personnes.

Pendant ce temps, la Vierge de Roc-Amadour a des sanctuaires en Portugal, en Espagne, en Italie, en Allemagne et jusque dans les pays du Nord, la liste est en long.

Pilié à la Révolution, le sanctuaire de Roc-Amadour est resté longtemps fermé et endormi. Au milieu du XIX^e siècle, il s'est réveillé et a retrouvé une vie fervente. Le développement du tourisme y a amené des visiteurs nouveaux. L'esprit de pèlerinage renouvelé de nos jours, lui a rendu son caractère médiéval. Aujourd'hui, comme autrefois, les pèlerins à Compostelle mais à Lourdes font souvent halte à Roc-Amadour et renouent la vieille tradition. Mais le caractère propre du pèlerinage moderne se manifeste surtout pendant la semaine de septembre, dite semaine de la retraite. A ce moment, suivant un ordre réglé, les paroisses du diocèse et des diocèses limitrophes envoient leurs délégués. Des paroisses voisines, souvent de fort loin, on vient à pied. On est parti à minuit pour arriver à l'aube et les premiers à pèleriner sont ceux qui pénètrent dans le val d'Alzou pour éclaircir entre les maisons basses les groupes de pèlerins qui montent l'escalier de pierre en réchant des ave. Quelques-uns le montent à genoux, se redressant pour s'agenouiller sur chaque marche, ou même se traînant sur la dalle où ils se reposent, qu'au moment où l'escalier débouche sur le parvis, il faut voir ce spectacle de foi simple pour comprendre Roc-Amadour. Un journaliste facetieux qui voyait ces choses, sans les comprendre, fit un jour remarquer dans son papier que la paysanne qui récitait pieusement un ave sur chaque marche, portait sur son bras et serait sur sa hanche un panier à provisions garni de toutes sortes de nourritures terrestres. Le trait malicieux ne porte pas: le bon sens de la femme qui sait qu'il faut manger et qu'on est sûr de manger ce qu'on porte, va de pair avec sa foi toute droite et bien campée sur le sol. Et si elle, la paysanne, ne se sépare pas de son panier, même pour monter l'escalier vers l'azur, c'est qu'elle n'a pas, comme la resne d'autrefois, une femme de chambre pour veiller sur ses provisions, ou comme le journaliste, un restaurant où on trouve à l'heure, pour de l'argent le couvert mis. Ici le peuple des causses chrétiens s'agenouille, prie et mange assis sur la pierre où il a prié.

Il est à noter que l'enceinte des sanctuaires est pure, libérée de tout étalage de commerce ou de divertissement forain. Seul le petit magasin du pèlerinage vend les objets de piété. Le parvis appartient à la prière.



A L'IMPERIAL — On reconnaît Dana Andrews, Vivian Blaine, Jeanne Crain et Dick Haymes dans cette scène extraite du film STATE FAIR que l'Imperial présentera à partir de vendredi.

Les Beaux-Arts

Le rayonnement culturel du Canada à l'étranger

M. Paul Tremblay, chef de la section culturelle au Ministère des affaires extérieures, a donné une causerie hier soir à l'Union des Latins d'Amérique.

M. Tremblay avait choisi comme sujet les relations culturelles du Canada, qu'il a définies comme "les diverses techniques qui ont été élaborées pour stimuler et faciliter les échanges de connaissances entre les peuples".

Il a déclaré que le ministère des Affaires extérieures avait vu s'accroître ses responsabilités dans ce domaine depuis quelques années. Le Canada a maintenant dépassé le stade où sa puissance industrielle et commerciale suffisait à lui ménager des amitiés et à commander le respect. L'étranger est maintenant curieux de notre mode de vie, de nos institutions, de nos traditions, de nos activités artistiques et scientifiques. Il nous faut donc maintenant nous soucier de lui présenter le visage du Canada social et culturel.

C'est ce que le ministère s'efforce de faire en organisant à l'étranger la diffusion du livre canadien. Le conférencier a rappelé les expositions de livres canadiens organisées par nos ambassades au Mexique, en France, en Hollande et en Allemagne.

Les étudiants

Le ministère s'efforce aussi d'encourager la venue d'étudiants étrangers au Canada. Le conférencier a donné d'intéressants détails sur le programme de bourses institué par le Conseil canadien de reconstruction pour l'UNESCO, et grâce auquel plus de 60 étudiants étrangers sont venus parfaire leurs études au Canada.

Le ministère joue aussi un rôle considérable dans la présentation des œuvres d'artistes canadiens à l'étranger. C'est ainsi que l'an dernier des gouaches de La Palme ont été présentées en Italie et en France, grâce aux soins de nos ambassades. Des expositions de peinture canadienne ont eu lieu aux Etats-Unis, à Boston et à Richmond, en Australie et en Nouvelle-Zélande.

Ce travail trouve son complément dans la diffusion du film d'art canadien par nos missions, ainsi que des disques d'œuvres canadiennes marquant. Graduellement nos chancelleries et résidences de chefs de mission prendront un caractère canadien distinctif grâce aux peintures, objets d'art, et œuvres de nos meilleurs artisans.

Le conférencier a aussi parlé de la participation du Canada à l'UNESCO. Il a déclaré à ce sujet: "Les critiques de l'UNESCO oublient souvent qu'il est malaisé d'évaluer les résultats d'un organisme qui s'inspire d'une philosophie générale et dont les réalisations touchent l'ordre de l'esprit". Il a noté combien peu de gouvernements songent à utiliser les services précieux qu'offre l'UNESCO pour les travailleurs intellectuels.

Après avoir esquissé l'effort de rayonnement culturel à l'étranger, le conférencier a traité des caractéristiques essentielles d'un programme d'action culturelle à l'étranger. En premier lieu, un tel programme nécessite une définition du rôle respectif de l'Etat et des centres de culture du pays. Il a exprimé l'opinion qu'il n'est pas du ressort de l'Etat de provoquer artificiellement des manifestations culturelles en vue de l'exportation d'action culturelle présumée aussi une intégration des efforts individuels poursuivis par les divers groupements culturels du pays. Enfin, un tel programme doit s'établir sur une base d'échanges et doit refléter l'aspect français et anglais de notre culture.

Gazette artistique

Horaires des cinémas

CINEMA DE PARIS: "Docteur Louise": 11 h. 40, 3 h. 05, 4 h. 30, 6 h. 58 et 9 h. 24.

SAINT-DENIS: "Aventure commencent demain": 12 h. 45, 3 h. 40, 5 h. 55 et 10 h. 02.

TINO ROSSI: 2 h. 15, 5 h. 26 et 8 h. 33.

CHAMPLAIN: "Aux Yeux du Souvenir": 10 h. 30, 3 h. 45, 4 h. 55, 7 h. 10, 9 h. 20.

ELECTRA: "Le poids d'un mensonge": 10 h. 30, 3 h. 10, 5 h. 14, 7 h. 20, 9 h. 25.

PALACE: "Adam's Rib": 10 h. 05, 12 h. 35, 3 h. 45, 5 h. 05, 7 h. 25, 9 h. 45.

LOEW'S: "Jolson Sings Again": 10 h. 12, 12 h. 30, 2 h. 40, 5 h. 05, 7 h. 25, 9 h. 40.

CAPITOL: "Dancing in the Dark": 10 h. 12, 12 h. 30, 2 h. 40, 5 h. 10, 7 h. 30, 9 h. 40.

PRINCE: "Battleground": 10 h. 12, 12 h. 30, 2 h. 40, 5 h. 10, 7 h. 30, 9 h. 40.

IMPERIAL: "The Bank Dick": 10 h. 05, 12 h. 35, 4 h. 45, 6 h. 10, 8 h. 15, 10 h. 45.

SAINT-DENIS: "You Can't Cheat an Honest Man": 11 h. 12, 1 h. 47, 4 h. 22, 6 h. 57, 9 h. 32.

ORPHEUM: "The Bank Dick": 10 h. 12, 12 h. 30, 2 h. 40, 5 h. 10, 7 h. 30, 9 h. 40.

SAINT-DENIS: "The Bank Dick": 10 h. 12, 12 h. 30, 2 h. 40, 5 h. 10, 7 h. 30, 9 h. 40.

SAINT-DENIS: "The Bank Dick": 10 h. 12, 12 h. 30, 2 h. 40, 5 h. 10, 7 h. 30, 9 h. 40.

SAINT-DENIS: "The Bank Dick": 10 h. 12, 12 h. 30, 2 h. 40, 5 h. 10, 7 h. 30, 9 h. 40.

SAINT-DENIS: "The Bank Dick": 10 h. 12, 12 h. 30, 2 h. 40, 5 h. 10, 7 h. 30, 9 h. 40.

SAINT-DENIS: "The Bank Dick": 10 h. 12, 12 h. 30, 2 h. 40, 5 h. 10, 7 h. 30, 9 h. 40.

SAINT-DENIS: "The Bank Dick": 10 h. 12, 12 h. 30, 2 h. 40, 5 h. 10, 7 h. 30, 9 h. 40.

SAINT-DENIS: "The Bank Dick": 10 h. 12, 12 h. 30, 2 h. 40, 5 h. 10, 7 h. 30, 9 h. 40.

SAINT-DENIS: "The Bank Dick": 10 h. 12, 12 h. 30, 2 h. 40, 5 h. 10, 7 h. 30, 9 h. 40.



NOS FUTURES ETOILES — Andrée Lesco, soprano lyrique d'Aylmer, Québec, et Norman Summers, baryton de Toronto, Ont., seront les prochains concurrents du concours national NOS FUTURES ETOILES, que l'on entendra au réseau français de Radio-Canada, le dimanche, 12 février, à 9 heures du soir.

Douzième concours intercollégial du comité provincial de défense contre la tuberculose

Sous le titre: "Le bon usage de la santé", le comité provincial de défense contre la tuberculose lancera dimanche prochain son douzième concours intercollégial. Déjà une soixantaine d'institutions (collèges classiques affiliés à l'Université Laval et à l'Université de Montréal, scolastiques et écoles normales) ont répondu à l'invitation qui leur était adressée, et tout semble indiquer que les inscriptions seront au moins aussi nombreuses que l'an dernier (84). Voici le sujet du concours de 1950 qui est limité aux maisons d'enseignement précitées, le thème de l'étude ou la directrice des classes devant envoyer au comité provincial le travail qui aura été jugé le meilleur et les manuscrits reçus étant soumis en suite à un jury spécial.

"Premier bien terrestre, la santé est souvent la dernière de nos préoccupations. Jusqu'au jour où elle nous est retirée, fatal aboutissement de cette inertie. Alors nous éprouvons le sentiment d'être frustrés du plus absolu des droits, un droit qui n'impliquerait pas de devoir corollaires. Et, pour un Pascal demandant à Dieu, dans une admirable prière, de lui accorder le bon usage des maladies, que de murmures, voire d'imprécations s'élèvent du monde des gisants!"

"La santé, n'en cherchons pas la terne définition dans Larousse. Selon le docteur Alexis Carrel, c'est beaucoup plus que l'absence de maladie. C'est l'état de splendeur, de rayonnement, de vitalité, d'entretenir chez ceux qui en jouissent une gratitude aussi agissante que constante. Sans la santé, impossible à l'individu de remplir pleinement son rôle. La maintenir, la développer, elle constitue donc une obligation stricte qui nous est rappelée par la parabole des talents. Si, par notre faute, nous abandonnons ce trésor à la rouille et si, conséquemment, notre existence ne s'avère pas aussi utile qu'elle aurait pu l'être, nous méprisons un don gratuit de la Providence et encourageons une très lourde responsabilité."

"Le Comité provincial de défense contre la tuberculose soumet ces quelques réflexions aux participants à son douzième concours intercollégial. A la lumière des chiffres et observations qui suivent, ceux-ci tireront leurs propres conclusions. Les statistiques de 1948 établissent que la tuberculose est la première cause de décès chez les personnes de quinze à quarante ans, groupe qui, cette année-là, lui payait un tribut de 2.087 victimes, dont 1.097 ou 52% dans la province de Québec. Or, il s'agit d'une maladie évitable et contrôlable. Nous avons le vaccin B.C.G. qui prévient efficacement contre elle. Nous avons l'examen radiologique qui permet de la découvrir à son premier stade quand elle est facilement guérissable. Enfin, la pratique des lois de l'hygiène est le plus sûr immunisant. Par contre, les excès de tout genre: surmenage physique et intellectuel, alcoolisme, etc., feront toujours le lit de la tuberculose."

"Il y a donc lieu de se demander si la jeunesse canadienne, celle de la province de Québec particulièrement, n'aurait pas un intérêt à ce qu'elle devrait considérer comme son actif le plus précieux."

Pour les fins du concours, les collèges affiliés à l'Université Laval et à l'Université de Montréal, formeront une seule et même section, et les scolastiques et écoles normales seront également réunis. Chaque section aura droit à quatre prix: \$20, \$12, \$7 et \$5.

Les billets gratuits: Au Plateau, le 11 fév., Matinée Symphonique. — Au Windsor, le 14 fév., en matinée. La Société d'étude et de conférences.

Exposition: A partir du 16 fév. Le Cercle d'art présente au Cercle Universitaire, les œuvres de Norman Hurd.

Au théâtre des Compagnons, le 20 fév., récital conjoint, Marie-Thérèse Alarie et Gaston Gagnon.

Billets gratuits: Au Plateau, le 11 fév., Matinée Symphonique. — Au Windsor, le 14 fév., en matinée. La Société d'étude et de conférences.

Exposition: A partir du 16 fév. Le Cercle d'art présente au Cercle Universitaire, les œuvres de Norman Hurd.

Au théâtre des Compagnons, le 20 fév., récital conjoint, Marie-Thérèse Alarie et Gaston Gagnon.

Billets gratuits: Au Plateau, le 11 fév., Matinée Symphonique. — Au Windsor, le 14 fév., en matinée. La Société d'étude et de conférences.

Exposition: A partir du 16 fév. Le Cercle d'art présente au Cercle Universitaire, les œuvres de Norman Hurd.

Au théâtre des Compagnons, le 20 fév., récital conjoint, Marie-Thérèse Alarie et Gaston Gagnon.

Billets gratuits: Au Plateau, le 11 fév., Matinée Symphonique. — Au Windsor, le 14 fév., en matinée. La Société d'étude et de conférences.

Exposition: A partir du 16 fév. Le Cercle d'art présente au Cercle Universitaire, les œuvres de Norman Hurd.

Au théâtre des Compagnons, le 20 fév., récital conjoint, Marie-Thérèse Alarie et Gaston Gagnon.

Billets gratuits: Au Plateau, le 11 fév., Matinée Symphonique. — Au Windsor, le 14 fév., en matinée. La Société d'étude et de conférences.

Exposition: A partir du 16 fév. Le Cercle d'art présente au Cercle Universitaire, les œuvres de Norman Hurd.

Au théâtre des Compagnons, le 20 fév., récital conjoint, Marie-Thérèse Alarie et Gaston Gagnon.

Billets gratuits: Au Plateau, le 11 fév., Matinée Symphonique. — Au Windsor, le 14 fév., en matinée. La Société d'étude et de conférences.

Exposition: A partir du 16 fév. Le Cercle d'art présente au Cercle Universitaire, les œuvres de Norman Hurd.

Au théâtre des Compagnons, le 20 fév., récital conjoint, Marie-Thérèse Alarie et Gaston Gagnon.

Billets gratuits: Au Plateau, le 11 fév., Matinée Symphonique. — Au Windsor, le 14 fév., en matinée. La Société d'étude et de conférences.

Exposition: A partir du 16 fév. Le Cercle d'art présente au Cercle Universitaire, les œuvres de Norman Hurd.

Au théâtre des Compagnons, le 20 fév., récital conjoint, Marie-Thérèse Alarie et Gaston Gagnon.

Billets gratuits: Au Plateau, le 11 fév., Matinée Symphonique. — Au Windsor, le 14 fév., en matinée. La Société d'étude et de conférences.

Exposition: A partir du 16 fév. Le Cercle d'art présente au Cercle Universitaire, les œuvres de Norman Hurd.

Au théâtre des Compagnons, le 20 fév., récital conjoint, Marie-Thérèse Alarie et Gaston Gagnon.

Billets gratuits: Au Plateau, le 11 fév., Matinée Symphonique. — Au Windsor, le 14 fév., en matinée. La Société d'étude et de conférences.

L'organisation du Festival national d'art dramatique

Le nouveau comité du Festival dramatique national de la région de Montréal a tenu sa première réunion, vendredi dernier, à la maison des Compagnons. Son président élu, le Père Emile Legault, a dirigé les discussions.

L'enthousiasme et la bonne volonté de chacun des membres du comité ont vite fait de résoudre les problèmes immédiats et de poser nettement les bases de l'organisation. Par voie d'élection, les tâches ont été distribuées.

Le R.P. Legault, directeur des Compagnons, agit comme président actif du comité du Festival. Mme Douglas McPhee remplira la charge de vice-présidente; M. Fernand Doré, directeur de la Compagnie du masque, a été nommé secrétaire et correspondant officiel du comité; le trésorier Rittenhouse et l'abbé Dubé ont accepté les charges de conseillers. Le Festival aura définitivement lieu entre le 6 et le 12 mars 1950.

Tous les groupes désireux de participer à ce festival, qui sera jugé par M. Maxwell Wray, sont priés de s'inscrire le plus tôt possible. Toutes les inscriptions doivent être confirmées par lettre, accompagnées d'un chèque au montant de \$50.00 (pour frais d'inscription), au plus tard le 13 février. Les inscriptions doivent être envoyées chez le secrétaire, M. Fernand Doré, 44, rue Saint-Jacques, Montréal.

Les chèques doivent être faits au nom du "Western Quebec Regional Drama Festival".

Les admissions seront considérées par ordre d'entrée et les premiers inscrits auront priorité.

Le Festival se terminera par une réception, tenue à l'hôtel Windsor, le dimanche 12 mars. Cette réunion, à laquelle le grand public est cordialement invité, nous donnera l'occasion d'entendre M. Maxwell Wray nous communiquer ses impressions et son verdict sur le théâtre à Montréal et sur les différents groupes qu'il aura eu l'occasion de visiter. Pour assurer le succès de cette soirée un comité spécial d'organisation a été formé. M. et Mme Douglas McPhee dirigeront le travail de ce comité, aidés de Mmes Goyette et Pheffer. Ces dernières ont aussi la garde des trophées permanents et la charge de recueillir les plaques attribuées aux interprètes.

Pour tous renseignements concernant les inscriptions et l'organisation de ce festival, on est prié de communiquer avec M. Fernand Doré, soit par lettre adressée à 14,130, boul. Gouin, soit par téléphone à Rivière-des-Prairies 600.



Mlle Rolande DION, chanteuse québécoise bien connue et boursière du gouvernement de la province de Québec, est l'invitée d'honneur au poste WLW, de Cincinnati, Ohio. Elle rendra les chansons canadiennes aux concerts commandités par le Bureau du Tourisme de la province de Québec, dans le but de nous attirer des visiteurs des Etats-Unis.



A L'AFFICHE
ELECTRA
3ème SEMAINE

FRIVOLE IL
BRISA SON COEUR,
HEROIQUE IL
RESSUSCITA LEUR
AMOUR

Sur la scène CE SOIR
l'émission radiophonique
RADIO CARABIN

CE SOIR
Samedi et dimanche incl.
avec MATINEES
Samedi et dimanche
Enfants: 10c, 20c, 30c, 40c
BILLETS: 1.50, 2.00, 2.50, 3.00
FORUM

"Le spectacle parfait pour
TOUTE LA FAMILLE!"

IL Y A DE TOUT!
Shirley et Johnson
ICE FOLLIES OF 1950

CE SOIR
Samedi et dimanche incl.
avec MATINEES
Samedi et dimanche
Enfants: 10c, 20c, 30c, 40c
BILLETS: 1.50, 2.00, 2.50, 3.00
FORUM

"Le spectacle parfait pour
TOUTE LA FAMILLE!"

IL Y A DE TOUT!
Shirley et Johnson
ICE FOLLIES OF 1950

CE SOIR
Samedi et dimanche incl.
avec MATINEES
Samedi et dimanche
Enfants: 10c, 20c, 30c, 40c
BILLETS: 1.50, 2.00, 2.50, 3.00
FORUM

"Le spectacle parfait pour
TOUTE LA FAMILLE!"

IL Y A DE TOUT!
Shirley et Johnson
ICE FOLLIES OF 1950

CE SOIR
Samedi et dimanche incl.
avec MATINEES
Samedi et dimanche
Enfants: 10c, 20c, 30c, 40c
BILLETS: 1.50, 2.00, 2.50, 3.00
FORUM

S. E. le Gouverneur général chez les Compagnons

S. Exc. le gouverneur général du Canada présidera personnellement la représentation du Meurtre dans la cathédrale, samedi soir prochain.

Ce geste de Son Excellence souligne assez bien la qualité de l'initiative des Compagnons. D'ailleurs la preuve est maintenant faite que les Compagnons ont eu raison de faire confiance au bon goût du public. Les représentations de l'oeuvre d'Elot remportent actuellement un énorme succès. Il suffit de lire la réaction de la critique qui souligne spontanément la ferveur de l'accueil réservé à Meurtre dans la Cathédrale.

"Les Compagnons nous présentent une réalisation qu'aucun amateur de théâtre ne saurait manquer..."

"Cette représentation marque une 'golden milestone' dans l'histoire des Compagnons..."

"...une importante contribution au théâtre montréalais".

"Superbe réalisation scénique du poème dramatique d'Elot".
"Robert Speaight est sans aucun doute un géant de la scène".
Disons à l'éloge des Compagnons qu'ils apportent à cette étoile la meilleure concertation scénique qui se pouvait souhaiter. Les représentations se poursuivent tous les soirs.

LARRY PARKS
JOLSON
SINGS
AGAIN

BARBARA KALE
IN TECHNICOLOR
Loews

SPENCER TRACY
KATHARINE HEPBURN
in M-G-M's side-splitting comedy of the year!
2nd SEM. Adams Rib
PALACE

DANCING IN THE DARK
GEO. A. TECHNICOLOR
POWELL - STEVENS - DRAKE
ADOLPHE MENOU - JEAN REZARD
Capitol A L'AFFICHE

Monument National
CE SOIR
ADRIEN ADRIUS
dans
"Monsieur Si Bémol"

Billets 8.24 p.m.
Aussil les 9, 11, 14 février
Tél.: Plateau 9161

ANN SHERIDAN
LEW AYRES
ZACHARY SCOTT
"L'infidèle"

Mille Rolande DION, chanteuse québécoise bien connue et boursière du gouvernement de la province de Québec, est l'invitée d'honneur au poste WLW, de Cincinnati, Ohio. Elle rendra les chansons canadiennes aux concerts commandités par le Bureau du Tourisme de la province de Québec, dans le but de nous attirer des visiteurs des Etats-Unis.

W.C. FIELDS
"BANK DICK" per un onnête homme
SENILLE - Art Theatre
2155 O., Ste-Catherine

AUX JEUX DE L'EMPIRE

L'équipe canadienne peut obtenir la 2e position

Lutte contestée dans la ligue des Ecoles Supérieures

Dimanche dernier, le St-Viateur et le St-André ont annulé dans une lutte rapide et fertile en émotions. Le St-André prenait l'avantage au début, mais dans le deuxième engagement, le St-Viateur prit à son tour les devants. Dans la troisième période, le St-André, du St-André, remporta l'avantage des Viateurs: 2-2.

Voici à date les positions des équipes:

J. G. P. N. PC

St-Viateur	5	3	1	17
Maisonnette	7	3	4	30
St-André	5	2	1	2
Le Plateau	6	2	3	1
St-Henri	5	1	2	2

LALONDE ET CARPENTIER, EN TÊTE DES COMPTEURS

Dans la course aux honneurs individuels, la lutte est serrée: Lalonde, du St-Viateur, et Carpentier, du St-André, ont chacun un total de 12 points. Mais Faucher et McManus les talonnent de très près.

B. A. T.

Lalonde, S.V.	8	4	12
Carpentier, M.	6	6	12
Faucher, M.	5	6	11
McManus, S.V.	3	7	10
Larochelle, S.S.	6	3	9
Bourgeois, P.	6	3	9
Gratton, S.V.	3	5	8

POIRIER EN TÊTE DES GARDIENS DE BUTS

J. P. C. Moy

Poirier, S.S.	1	8	1.60
Trudeau, S.H.	5	17	3.40
Bergeron, S.V.	5	17	3.40
Desbiens, L.P.	6	24	4.00
Mongeau, M.	7	30	4.28

LE HOCKEY PROFESSIONNEL

HIER

Ligue Américaine

Buffalo 3, St-Louis 4

Ligue Québec Senior

Shawinigan 3, Chicoutimi 2

Ligue Junior Mont-Royal

Royal 2, Québec 5

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale

Toronto à Boston

Chicoutimi à Québec

Ligue Américaine

Indianapolis à Buffalo

New-Haven à Cincinnati

Hershey à Springfield

Ligue Québec Senior

Valleyfield à Ottawa

Chicoutimi à Québec

Ligue Junior

National à Valleyfield

Verdu à Trois-Rivières

Ligue Provinciale

Joliette à Lachine

CARTES D'AFFAIRES

DACTYLOGRAPHES

Réparations, location, ventes de dactylographes, machines à écrire, etc. Assortiment complet de papier carbone et rubans. Accessoires de bureau.

Canada Dactylographe Enr.

44, rue St-Jacques, Montréal

Tél. HA. 6968 R.T. Armand

LAITERIE

CH. 6988 - 2509, rue ROSEMONT

LAITERIE

Rosemont

Laiterie canadienne-française

A. PATENAUD, propriétaire

RÉPARATIONS GÉNÉRALES

Montreal 1441

J. A. ALBERT JEAN

Satisfaction garantie - Prix modérés

RÉPARATIONS GÉNÉRALES

22 ans d'expérience

Menuiserie, peinture, plâtrage

2246, rue DELORMIER, MONTRÉAL

ENCADREURS

Wisniewski & Fils

908, boulevard St-Laurent

LES ENCADREURS

MANUFACTURIERS

Lanc. 2254

Moulures, cadres, miroirs

Réparations de cadres et miroirs

IMPRIMERIES GRAVEURS

Téléphone: *BE 3361

L'IMPRIMERIE POPULAIRE

Limitée

EDITRICE DU "DEVOIR"

ROBERT PERREAULT

434, est. Notre-Dame, Montréal

FLEURISTE

FLEURS

Bien choisies Bien assorties

House of Flowers

1578, rue de la Montagne

Près Sherbrooke

PLATEAU 4444

Maurice Vachon et Henry Hudson remportent les championnats de lutte — Victoires décisives de l'équipe d'escrime — Fin des concours de nage

Auckland, 8 (C.P.) — Le Canada occupe toujours la quatrième place dans le classement des équipes aux Jeux de l'Empire. Mais il ne serait pas impossible qu'il termine en seconde position. L'Australie est assurée d'emporter les honneurs.

Hier, le Canada a remporté quatre championnats et ajouté quelques points à son total qui est maintenant de 115.

Maurice Vachon, un lutteur amateur poids moyen, a mérité le championnat de sa catégorie. Vachon, qui a affiché une tenue sensationnelle, a été longuement ovationné par la foule.

Toujours dans la lutte, Henry Hudson, de Montréal, a remporté le championnat de la catégorie des mi-moyens. Chez les leviers de poids, Jerry Gratton détient le championnat de sa catégorie et Jimmy Varaleau s'est mérité le championnat de la classe des poids mi-lourds.

LES COURSES

L'équipe canadienne de la course à pied n'a gagné, hier, que quelques points. Don Pettie, de Calgary, qui était classé troisième samedi dans la course des 100 verges, s'est qualifié pour la finale des 200 verges.

L'équipe féminine a été déclarée des deux préliminaires des 200 verges.

Le Québec l'emporte 5-2 sur le Royal et augmente son avance

Québec, 8 (C.P.) — Les Citadels de Québec ont augmenté leur avance à trois points sur le National, en 2e place du circuit junior, en battant le Royal au compte de 5 à 2 hier, dans une lutte régulière du circuit. Le National a cependant plusieurs parties de plus à jouer que les Citadels. Ce soir le National joue à Valleyfield dans une lutte qui donnera quatre points au vainqueur.

Le Québec a pris une avance de 3 à 2 dans la 1ère période et a compté une fois dans la 2e période et une autre fois dans l'engagement final pour s'assurer la victoire.

Tremblay, Béliveau, Pridham, Dubeau et Pichette ont compté pour les vainqueurs. Jean Béliveau s'est approché de Bernard Geoffrion en 1ère place des compteurs en obtenant deux assistances en plus de son but.

Hreniuk et Larocque ont réussi les buts du Royal. Hreniuk a été le meilleur du Royal obtenant une assistance sur le but de Larocque.

Sommaire

Première période

1 Royal: Hreniuk-Broden 5-41

2 Québec: Tremblay 7-00

3 Québec: Béliveau-Makila 9-47

4 Québec: Larocque-Hreniuk 10-13

5 Québec: Pridham 18-16 (Béliveau)

Pun: Gervais, Larocque (maj.)

Dunn, Petty

Deuxième période

6 Québec: Dubeau 11-58 (Pridham, Laliberté)

Pun: Tremblay, Dunn (3), Hudson, McIntyre, Pridham, Picard

Troisième période

7 Québec: Pichette 2-10 (Makila, Béliveau)

Pu: McManaman, Pridham, Hreniuk, McIntyre, Plante, Dunn

DETROIT REFUSE D'ÉCHANGER TROUT POUR P. CALVERT

Détroit, (U.P.) — Les Tigers de Detroit, de la ligue de baseball Américaine, ont refusé d'échanger leur lanceur Paul Dizzy Trout pour l'artilleur droitier Paul Calvert, des Sénateurs de Washington. Calvert est natif de Montréal.

Billy Evans, le gérant général des Tigers, n'a pas expliqué pourquoi il avait refusé de bécoter la transaction. Le vétéran Trout a remporté seulement trois victoires et perdu six parties en 1949. Calvert, âgé de 31 ans, a remporté six victoires et subi dix-sept défaites avec les faibles Sénateurs la saison dernière.

Bobby Managoff défendra son titre

Le promoteur Eddie Quinn est en pourparlers avec Bobby Managoff pour obtenir sa signature à un contrat qui l'opposerait à un redoutable lutteur qui n'a pas encore été défait dans les arènes américaines. En effet, aussitôt que Bobby eut enlevé le championnat mondial à Yvon Robert, mercredi soir dernier au Forum, le Bureau de la Lutte à Montréal a reçu un télégramme de Yukon Eric Holmback, originaire de Fairbanks, en Alaska. Ce mastodonte du matelas Alaska, qui pèse 275 livres, bien qu'il ne mesure que 5' 11". Sa poitrine normale est de 56" et de 66" dilatée. Yukon Eric a remporté à pleine capacité les amphithéâtres où il est apparu à Buffalo, Rochester, Saint-Louis et Toronto. À Buffalo, un nouveau record d'assistance a été établi lorsqu'il a lutté devant 12,296 personnes et que 9,000 autres se sont vu refuser l'entrée, faute d'espace.

LE CLASSEMENT DES ÉQUIPES

Ligue Nationale

G. P. N. P. C. Pts

Détroit 26 13 10 154 114 62

Canadien 21 17 12 121 108 54

Toronto 22 20 8 128 129 52

Rangers 17 21 10 100 117 44

Boston 17 23 10 135 155 44

Chicago 16 25 8 145 160 40

Ligue Américaine

Division Est

G. P. N. P. C. Pts

Buffalo 25 19 7 160 131 57

Springfield 22 27 6 183 203 50

Providence 23 23 3 184 180 49

New-Haven 21 25 7 154 169 49

Hershey 14 38 8 158 229 36

Division Ouest

G. P. N. P. C. Pts

Cleveland 32 11 9 266 166 73

Pittsburgh 24 19 10 172 140 58

Indianapolis 24 17 9 117 163 57

St-Louis 22 21 8 174 179 52

Cincinnati 11 28 14 125 193 35

Ligue Québec Senior

G. P. N. P. C. Pts

Sherbrooke 32 15 1 194 133 65

Québec 27 17 3 180 133 57

Ottawa 24 22 3 201 191 51

Royal 22 20 7 169 154 51

Valleyfield 19 21 8 163 159 46

Chicoutimi 18 26 3 135 181 39

Shawinigan 13 34 3 151 222 29

Ligue Junior

G. P. N. P. C. Pts

Canadien 26 6 0 140 86 52

Québec 22 12 1 168 108 45

National 20 8 2 155 74 42

T-Rivières 20 12 2 146 89 42

Verdun 7 21 4 92 171 18

Royal 8 23 2 77 143 18

Valleyfield 5 26 1 74 191 11



LES EXTREMES SE TOUCHENT — Aux Jeux de l'Empire à Auckland, on peut voir se balader ensemble le plus petit et le plus grand athlète. Ronald Muir, un boxeur poids-mouche de Toronto, mesure quatre pieds et onze pouces. Manasa Nukuova, un coureur des îles Fidji, six pieds et trois pouces. (Photo C.P.)

Succès éclatant des "Ice Follies"

Depuis leurs débuts au Forum, en matinée, dimanche dernier, les "Ice Follies de 1950" ont fait salle comble. La chose ne doit pas trop surprendre si l'on songe qu'à nouveau cette année, les frères Shipstad et leur partenaire, Oscar Johnson, ont réussi à monter un spectacle qui est d'une richesse et d'une somptuosité des plus extraordinaires. Les nouveautés sont nombreuses: les costumes et les décors sont superbes et l'ensemble est vraiment plaisant pour la vue.

Si vous désirez un spectacle agréable et à peu près parfait pour votre famille entière, les "Ice Follies" est exactement ce qu'il vous faut. Les jeunes, en effet, aimeront autant, sinon plus, que les adultes. C'est du moins l'impression qu'on a eue depuis le début du spectacle depuis dimanche dernier, alors que les adultes et les enfants présents par milliers ont eu toute l'occasion d'applaudir fréquemment.

Les numéros à grand déploiement sont nombreux et vraiment remarquables. Il y a entre autres le "Jardin viennois", "Une fin de semaine à West Point", "Sa Majesté l'Éclair", et la "Danse au Tam Tam". Parmi les numéros extraordinaires qui sont dignes de mention il ne faut pas oublier "La ville laitière" et "Jour de cirque", absolument nouveaux et qui sauront vous enthousiasmer au plus haut point.

Naturellement, il y a de la comédie en grande quantité, encore cette année et les sketches "Building Bee", "To the Rescue", "The Skating Lesson", "On the Bowery", "The World Travelers" vous feront rire aux larmes. Ce dernier met en vedette les incomparables de Frack et, comme vous le devinez, ils sont plus sensationnels que jamais encore. Un bon mot aussi à l'adresse de Les Hamilton qui est plus que comique dans "La leçon de patinage". Rasmussen et Cameron réussissent très bien, eux aussi, à déridier l'assistance.

Parmi les fameux patineurs et patineuses au programme il faut décerner une mention spéciale aux deux Montréalais Paul et Yvon Leduc, des acrobates expérimentés, la blonde Betty Schall, qui patine avec une grâce et une habileté peu commune, l'élégant Hugh Hendrickson, la pétillante Mae Ross, les gracieuses jumelles Joyce et Joanne Scott, le fameux patineur Ray Scharrm, la charmante Canadienne Marilyn Ruth Take, la délicieuse Hazel Franklin et de nombreuses autres sans oublier les extraordinaires "Ice Follies" dont la précision est maternelle, et, enfin, la musique si appropriée, des musiciens de Walter Rudolph. Oui, voyez les "Ice Follies" au Forum, d'ici dimanche soir inclusivement et n'oubliez pas qu'il y aura matinée samedi et dimanche après-midi, à 2 h. 30.

Buchanan, le nouveau pilote des Cataractes

Shawinigan, 8 (C.P.) — Ralph Buchanan, le meilleur compte de la ligue Senior de Québec, dirigera les Cataractes jusqu'à la fin de la saison. Il succède à Léo Lamoureux qui demeurera cependant avec le club en qualité de joueur. Les Cataractes occupent la dernière place du circuit Slater. L'an dernier, Lamoureux prit la direction du club après que celui-ci eut perdu onze joutes de suite. Les Cataractes s'étaient finalement classés dans les éliminatoires mais avaient dû céder devant le Royal. Léo Lamoureux est un ancien joueur du Canadien et est âgé de 33 ans.

Victoire des Cataractes sur le Chicoutimi

Le compte: 3-2 — Trudel, Carthy et Marois sont les vedettes de la joute

Chicoutimi, 8 (C.P.) — Le Shawinigan est sorti de sa léthargie et a remporté une victoire de 3-2 sur les Saguenéens, dans une joute régulière du circuit Slater, hier soir.

Gilles Trudel et Jack Carthy ont été les étoiles des vainqueurs avec chacun un point et une assistance. Limoges a été le troisième compte des Cataractes. Léo Lamoureux, qui a résigné ses fonctions comme pilote du Shawinigan, a pris son poste régulier à la ligne bleue.

A la première période, le Chicoutimi prit de l'avance lorsque Murelich, assisté de Richard et Crawford, a compté le premier but de la joute.

Le Shawinigan a opéré un superbe rattrapage à la seconde période pour compter trois points. Gilles Trudel a d'abord égalé le résultat après 58 secondes de jeu, avec l'aide de Jack Carthy. Six minutes plus tard, Limoges, assisté de Ouellette, a compté le deuxième point des Cataractes.

Puis Carthy, sur des passes de Webster et de Trudel, compta le but décisif. Les Saguenéens tentèrent à leur tour d'opérer un rattrapage, mais Marois a été sensationnel dans ses filets.

Jacques Richard réussit cependant à la prendre en défaut, pendant la troisième période, et compta le deuxième point du Chicoutimi.

Sommaire

Première période

1 Chicoutimi, Murelich 16-00 (Richard, Crawford)

Punition: Vitale

Deuxième période

2 Shawinigan, Trudel (Carthy) 0-58

3 Shawinigan, Limoges 6-59 (Ouellette, Horeck)

4 Shawinigan, Carthy 9-30 (Webster et Trudel)

Aucune punition

Troisième période

5 Chicoutimi, Richard 12-20 (Crawford, Murelich)

Punition: Marshall



A MONTREAL — La charmante Barbara Ann Scott était de passage à Montréal hier. On la voit ici en compagnie de M. Tommy Gorman, impresario de sa tournée actuelle.

Le ski, le soir, à l'île Ste-Hélène

M. Pierre Des Marais, conseiller municipal, se dit surpris d'apprendre qu'à l'île Ste-Hélène il soit défendu de faire du ski ou autre sport, le soir, alors que dans d'autres parcs de la ville, la chose est permise.

M. Des Marais admet que l'on empêche les enfants d'y demeurer à des heures tardives, mais il est d'avis que l'on devrait faciliter l'accès de l'île aux adultes, le soir, afin qu'ils puissent y pratiquer le ski. La surveillance pourrait y être exercée par des constables skieurs, comme à la montagne.

Ted Williams, des Red Sox, recevra le fabuleux salaire de \$125,000

Le montant le plus élevé jamais payé à un joueur

New-York, 8 (A.P.) — L'as de la ligue Américaine a signé son contrat qui lui fera toucher plus que des étoiles, comme DiMaggio, des Yankees.

Les experts de l'impôt sur le revenu, à Washington, sont d'avis que Williams devra payer environ \$55,000 en taxes fédérales sur son salaire de \$125,000.

En 1939 et 1941 les taxes étaient beaucoup moins élevées et Ruth a versé, au cours de chacune de ces deux années, seulement \$10,513 au gouvernement. Il lui restait donc un revenu net de \$69,487 pour chacune de ses saisons.

Il faut ajouter également que l'argent n'a plus la même valeur qu'en 1939. En effet un dollar aujourd'hui comparé à celui de 1939 ne vaut plus que 58 cents.

Cependant le salaire de Williams dépasse tout ce qui a été payé dans le passé. Le salaire de \$80,000 de Babe Ruth a été pendant longtemps le plus élevé jamais payé à un joueur. D'autres joueurs ont touché de forts salaires: furent Ty Cobb, \$60,000; Rogers Hornsby, \$40,000; Lou Gehrig, \$3

LE PROCES ROCQUE

L'accusé a recommandé aux grévistes de ne pas faire usage de violence

"Qu'est-ce qui se passe?", demandait-il en arrivant à Asbestos — Le témoignage de M. Jean-Paul Geoffroy

Sherbrooke, 8 (De notre envoyé spécial, Gilles Marcotte) — Le matin du 5 mai, à 7 h. environ, Me Jean-Paul Geoffroy rencontra René Rocque au sous-sol de l'église Saint-Aimé d'Asbestos. Celui-ci lui demanda, en voyant le va-et-vient des grévistes:

— Qu'est-ce qui se passe?
Et Me Geoffroy lui répondit que les grévistes s'en allaient sur les routes afin de rencontrer les "étrangers". Rocque leur donna alors des conseils de prudence, leur recommandant vivement de tenir à la discipline, de ne pas endommager la propriété de la compagnie. "On ne sait jamais, dit-il, quel jour la grève va cesser; et tout dommage à la propriété de la compagnie pourrait retarder la reprise du travail". Il leur a également recommandé de ne pas user de violence.

Ce que nous venons de rapporter fait partie du témoignage rendu hier par Me Jean-Paul Geoffroy, 27 ans, de Montréal. Cet avocat a passé presque tout le temps de la grève à Asbestos, ayant été pour ainsi dire "prêté" aux grévistes par la C.T.C.C.

Son témoignage a commencé dans la matinée, et Me Dorion n'a terminé son contre-interrogatoire qu'à la fin de la session de l'après-midi.

Le témoin connaît Rocque, et il était à Asbestos les trois jours qui ont précédé le 5.

— Le 2 mai, lui demanda Me Chevalier, avez-vous vu Rocque, ou lui avez-vous parlé?

— Non.
— La journée du 2, a-t-il été question de ce qui devait se passer le quatre ou le cinq?

— Oui. Il devait y avoir une manifestation le 5 au matin.

— Les trois ou les quatre, avez-vous vu Rocque, ou lui avez-vous parlé?

Me Geoffroy a raconté ce qu'il savait de l'assemblée du 4 au soir, à l'assemblée tenue au sous-sol de l'église Saint-Aimé. Il a résumé les discours de MM. Girard, Chartrand, Marchand et l'abbé Camirand (curé de la paroisse) de façon à peu près identique aux témoignages précédents. Lui-même a parlé deux fois aux grévistes: en premier lieu pour les exhorter à la confiance et à la patience, en deuxième pour les avertir qu'il y aurait une manifestation le lendemain, de se réunir au sous-sol dès six heures.

Les étrangers
Après que le témoin eut raconté ce que nous avons rapporté au début de cet article, Me Chevalier lui demanda:

— Les étrangers, que voulez-vous dire?

— C'étaient tous les gens qu'on ne connaissait pas et qui venaient travailler à la mine. On nous disait à la radio qu'ils étaient 700 à travailler et nous n'en connaissions que 50 d'Asbestos.

Me Chevalier lui avait auparavant demandé si les 3, 4 et 5 mai, des gens d'Asbestos travaillaient à la mine, et s'il avait eu connaissance qu'on leur fit des menaces ou qu'on les molestait. Le témoin avait répondu par la négative.

Me Geoffroy raconte ensuite ce qu'il a fait dans la matinée du 5. Tout ce qu'il y a de neuf dans son témoignage est que lui-même et quelques autres organisateurs, dont Rocque, se partagèrent la surveillance des groupes de grévistes. Marchand leur avait tout particulièrement recommandé de prendre des précautions pour qu'il ne se passe rien d'ilégal.

"Très mauvaise chose"
Après l'incident des policiers, à la salle paroissiale, Geoffroy rencontra Rocque qui lui dit:

— C'est une très mauvaise chose. Sûrement qu'on va être accusés de séquestration.

Dans la soirée, entre 10 h. 30 et 11 h., on rapporte à Me Geoffroy qu'un fort contingent de la police provinciale s'en vient vers Asbestos. Les organisateurs décident alors de rappeler les piqueteurs et de les envoyer se coucher. Les piqueteurs demandent pourquoi; on leur répond que la police s'en vient. Mais eux ne veulent rien entendre, et déclarent qu'ils attendront le "shift" qui doit entrer à la mine à minuit.

"Les piqueteurs, dit Me Geoffroy, semblaient extrêmement déterminés". Une fois revenus dans la salle M. Philippe Girard leur a parlé

dans le même sens, mais ils ont vivement protesté. On a réussi enfin à leur faire convenir de ne se diviser qu'en deux groupes: et on envoie ces groupes sur des routes par où la police ne viendrait tout probablement pas: celles de Danville et de Wotton.

Le tout s'est terminé quand le curé Camirand a fait part à Me Geoffroy d'un appel téléphonique reçu de M. Beauregard, lui annonçant l'arrivée de la police provinciale, et la lecture de l'acte d'émeute pour le lendemain. A la demande même des organisateurs, M. l'abbé Camirand se rendit sur la route de Danville demander aux piqueteurs d'abandonner leur poste, et Me Geoffroy fit de même sur la route de Wotton.

Me Chevalier a alors demandé au témoin si durant les 2, 3, 4 et 5 mai, il avait parlé à MM. Larivière, Hamel, et autres personnes qui auraient conspiré avec Rocque, puis il ajoute:

— Les 2, 3 et 4 mai, avez-vous fait partie d'une entente écrite ayant trait au cinq mai?

Me Dorion s'objecte, sous prétexte que c'est au jury à répondre à cette question, à la fin du procès. Le juge rejette l'objection, et le témoin répond par l'affirmative.

Un peu d'éloquence...
Me Chevalier pose la même question relativement à une entente "verbale". Me Dorion s'objecte de nouveau, en donnant comme raison que des personnes peuvent conspirer sans même se connaître. Au cours de la discussion qui suit, il lance avec emportement:

"Souvent les conspirateurs ne se voient même pas; ils tâchent de se cacher et de s'abriter derrière d'autres pauvres diables qui, eux, se font battre!"

Personne ne relève le propos.

En fin de compte, le juge Mitchell rejette l'objection, sauf qu'il demande à Me Chevalier de substituer le mot "formel" au mot "verbal". Celui-ci reprend sa question. Me Dorion s'objecte de nouveau et enfin l'affaire tombe à l'eau.

En contre-interrogatoire, le procureur de la couronne demande à Me Geoffroy, si Rocque lui a dit, le 5 au matin, où il avait passé la nuit précédente.

— Il me semble qu'il m'a dit avoir couché à Saint-Camille," répond le témoin.

Il est également établi par le témoignage de Me Geoffroy que Rocque n'était pas allé aux barricades avant de le rencontrer. Me Dorion fait répéter au témoin la déclaration faite par Rocque aux ouvriers et demandant:

— "Quelqu'un avait-il parlé de violence, de dommages, à ce moment-là?"

— Non.

— Les ouvriers étaient paisibles?

— Oui.

— S'il était-il passé quelque chose qui pouvait indiquer qu'on aurait à craindre des troubles?"

— "Aucun événement précis. Il aurait été possible que des briseurs de grèves passent."

— "Donc les gens étaient paisibles, disciplinés, ne parlaient pas de faire un mauvais parti à qui conque?"

— Non.

— "Alors pourquoi sentiez-vous la nécessité de ces invitations à la paix?"

— "C'était usuel dans les assemblées. Il y avait eu une grève à Asbestos il y a une douzaine d'années et il y avait eu des événements violents."

— "Depuis le commencement de la grève, il n'y avait pas eu d'atrocités sur les routes?"

— "Non. Du piquetage seulement. Me Dorion demande au témoin s'il a parlé des ouvriers de Thetford à Rocque."

— "Oui, dit Me Geoffroy, je lui ai dit: 'Tâchez de les voir pour qu'ils soient sages.'"

— "Lui avez-vous demandé quand s'était organisé?"

— "Non."

— "Le savez-vous?"

— "Non."

A la fin du contre-interrogatoire, Me Dorion a demandé au témoin de faire venir chez lui les numéros des revolvers des policiers provinciaux, qu'il avait notés au presbytère.

Les cheminots sont "otages" d'intérêts mal déguisés

Montréal, 8 (C.P.) — M. Frank H. Hall, président du comité de négociation des salaires, membre de l'Union internationale des cheminots de fer, pré-voit qu'une attaque de la part de certains intérêts contre les cheminots, ne fait maintenant plus aucun doute.

M. Hall a fait ce commentaire après la signification d'un bref à la commission royale du transport à Ottawa, par M. Edward Young, de Toronto.

"Des récentes attaques, déclare M. Hall, contre les travailleurs des chemins de fer par certaines associations de fermiers et les gouvernements de l'ouest, de concert avec certains intérêts clandestins, nous forment la conviction qu'il s'agit d'une attaque concertée contre les cheminots. La demande de M. Young à Ottawa tend à faire des 'otages' des employés de chemins de fer et à leur faire solder les déficits annuels du C.N.R."

Pour venir en aide aux lecteurs aveugles



Sept experts internationaux, dont cinq aveugles, se sont réunis récemment à Paris sous les auspices de l'UNESCO pour favoriser l'adoption de caractères Braille uniformes pour l'impression des livres destinés aux aveugles du monde entier. Sur notre photo on voit, à gauche, M. le Professeur N. Bassili, de l'Ecole pour les aveugles du Caire, et Sir Clitha MacKenzie, représentant de l'UNESCO.

Le saint temps du Carême

Dans quelques jours, le saint temps du Carême commencera. Un temps particulièrement marqué pour la pénitence. Le devoir de prier et de faire pénitence s'impose en tout temps aux âmes... Il n'a jamais été question de faire pénitence durant quarante jours, pour ensuite laisser la bride à tous les plaisirs humains. Nous sommes des pèlerins en route vers le Bonheur éternel, et la Croix qui est la voie royale du bonheur éternel ne doit jamais s'effacer de nos âmes. Nous devons être les imitateurs du Christ, et du Christ crucifié. Notre Mère, la douce Vierge Marie, est la Mère des douleurs, la Corédaemprice... Prétendre ressembler à Jésus et à Marie et ne pas marcher sur la voie royale de la Croix, c'est afficher la contrefaçon du catholicisme.

Mais il n'en demeure pas moins vrai que l'Eglise, soucieuse de notre bonheur éternel, nous demande quarante jours de particulière pénitence, c'est-à-dire quarante jours où les catholiques devront se mortifier d'une façon toute spéciale... Sans ce commandement de l'Eglise, notre Mère, qu'elles seraient rares les âmes qui penseraient à se réserver, chaque année, une telle période de pénitence pour faire point dans leur ascension spirituelle... Naturellement, nous sommes portés vers la satisfaction de nos instincts... nous sommes enclins à ne refuser aucune jouissance à nos corps... Le corps doit être au service de l'âme, sans quoi, rapidement, il tyranniserait celle-ci, en empêchant tous ses efforts de montée géométrique dans le spirituel... Le péché originel nous a tous marqués...

Si chaque carême annuel doit marquer un progrès réel de notre vie spirituelle, combien, en cette année sainte, tous les catholiques devraient vivre ce saint temps avec un souci particulier de rejeter, dans leur vie, tout ce qui ne cadre pas avec les exigences de la morale catholique... Ces quarante jours devraient être, cette année, une réponse émue de tout l'univers catholique aux appels réitérés de la Vierge: Prière et pénitence, aux appels renouvelés, en tant de circonstances, par le Saint-Père... Voulez-vous, ou non, l'écrasement du communisme athée, ce fleau qui est en voie de déchirer la civilisation chrétienne?... Voulez-vous, ou non, la justice sociale? Le n'est qu'un moyen de régler ce problème, et le Pape l'a répété après la Vierge: Prière et pénitence... Ne nous illusionnons pas... Ce n'est pas en vivant, à l'année, en état de péché mortel, que les catholiques pourront sauver le monde du matérialisme athée... Ce n'est pas en prostituant nos foyers catholiques par une radio souvent immorale, par une presse remplie d'obscénités, d'appels aux bas instincts, que nous empêcherons le communisme de tout détruire... Ce n'est pas en encourageant un cinéma corrompu dont presque toutes les initiatives ont été contre la

Election à l'Académie française

L'Académie française avait à pourvoir au fauteuil d'Edmond Jaloux. Deux-tours de scrutin eurent lieu.

Au premier tour les voix se répartirent de la façon suivante: 13 voix à M. Jean-Louis Vaudouy, 12 voix à M. Gabriel Marcel et 3 voix à M. Gustave Cohen.

Au second tour, M. Jean-Louis Vaudouy, ex-conservateur du Musée Carnavalet, ex-administrateur de la Comédie française pendant l'occupation, fut élu par 21 voix contre 7 au Duc de Lévis-Mirepoix, 6 à M. Gabriel Marcel et une à M. Gustave Cohen.

Académie des sciences coloniales

Le général Menier et le général de Boissollet ont été élus membres non résidents de l'Académie des sciences coloniales, et M. René-Jules Cornet, associé étranger.

L'amiral Le Bigot, les professeurs Despoix, Garreau, Gerblin, le docteur Joseph Herber, M. Sicaud et M. Pierre de Sornay ont été élus correspondants.

Le chômage est confirmé par la statistique

Ottawa, 8. (C.P.) — Le problème du chômage à travers le Canada se reflète dans la liste des paiements du Bureau d'assurance-chômage publiée hier par le bureau fédéral des statistiques.

Le gouvernement fédéral a payé \$7,181,001 en décembre 1949, contre \$5,038,373 en décembre 1948. Le Bureau des statistiques rapporte que les demandes d'assurance-chômage ont augmenté de 25,501 par rapport à novembre 1949 et marquent une avance de plus de 35,974 sur le chiffre officiel de décembre 1948.

Toutes les provinces, l'île du Prince-Edouard exceptée, ont augmenté leurs réclamations. Québec est passé de 36,029 à 50,494.

Les provinces se classent comme suit (le chiffre entre parenthèses représente la demande de décembre 1948):

Nouvelle-Ecosse, 8,158 (6,442); Nouveau-Brunswick, 6,779 (5,049); Ontario, 41,453 (29,641); Manitoba, 7,581 (6,421); Saskatchewan, 5,303 (4,153); Alberta, 6,390 (4,605); Colombie, 23,235 (21,186).

M. ALBERT HUDON

M. Albert Hudon, dont on vient d'annoncer le décès, a été un grand homme d'affaires et un grand homme de cœur. A ce double titre, il a mérité l'admiration et le respect de ses concitoyens.

Il a pratiqué largement la charité, et il s'est ingénié en dévouant les formes les plus fructueuses. A preuve, son inépuisable générosité envers les œuvres de jeunesse et tout particulièrement le don à l'Université de Montréal d'un fonds de 100,000 dollars dont les revenus doivent être distribués en bourses aux étudiants pauvres de l'Ecole des hautes études commerciales.

La "Fondation Albert Hudon" a été créée en 1946. Elle a mis ses premières bourses au concours en 1947. Tout en continuant son assistance aux premiers boursiers, elle a depuis lors offert chaque année de nouvelles bourses. A l'heure actuelle, neuf boursiers dont les frais de scolarité sont entièrement payés par la Fondation, fréquentent l'Ecole. Il y a lieu de prévoir que lorsqu'elle fonctionnera à plein, la Fondation pourra ainsi pourvoir chaque année aux frais de scolarité d'une dizaine, et peut-être même d'une douzaine de jeunes gens — qui sans son concours seraient incapables de faire leurs études. Et cela en permanence.

Le premier parmi les hommes d'affaires canadiens-français, M. Hudon a voulu — faire servir une partie de sa fortune à aider la jeunesse étudiante. Il a fait ainsi preuve d'une clairvoyance dans la charité dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle mérite d'être citée en exemple.

M. Sinclair explique qu'en établissant à \$150,000 la somme due par Belgrade il a été tenu compte

La Yougoslavie règle pour \$150,000 une dette d'après-guerre avec nous

Cinquième accord du genre que négocie M. Sinclair — Il débat aussi avec Tito le cas de 400 enfants yougoslaves nés ici et qui veulent revenir chez nous

Belgrade, 8. (C.P.) — La Yougoslavie vient de régler pour \$150,000 une dette qu'elle avait contractée envers nous pour les secours que nous avons aidé à lui apporter comme à plusieurs autres nations européennes dans l'immédiate après-guerre. Cette somme sera remboursable en dinars, monnaie nationale dont l'unité équivaut à 2 cents et un quart environ. L'accord à ce sujet a été négocié entre le gouverneur de la Banque d'Etat yougoslave, Mirajan Dermatis, et le secrétaire parlementaire de notre ministère des Finances M. James Sinclair.

Il n'a été révélé aucun détail sur les modalités du remboursement; M. Sinclair s'est contenté d'indiquer, après une entrevue avec le chef du gouvernement de Belgrade, le maréchal Tito, que les termes offerts par notre débiteur étaient acceptables aux autorités d'Ottawa. Cet accord est le cinquième du genre qu'a négocié le député de 41 ans de Capilano au cours de sa présente tournée d'Europe qui doit encore le conduire en Grèce, en Italie, en Allemagne, au Danemark et en Norvège. Il a reçu M. Sinclair à sa villa et lui a causé pendant plus d'une heure en anglais.

Notre représentant assure que son célèbre interlocuteur et lui ont discuté amicalement de plusieurs points outre l'accord financier et, en particulier, du cas d'environ 400 enfants nés au Canada de parents yougoslaves, retournés depuis peu là-bas avec leurs parents et dont quelques-uns tiennent à rentrer pour de bon en notre pays.

Ces enfants jouissent d'une double nationalité; et Tito, de l'avis de M. Sinclair, s'est montré favorable en principe à leur retour parmi nous. Mais, comme, à son avis, la question intéresse aussi d'autres contrées, le maréchal a exprimé son désir que le problème soit plutôt débattu dans une conférence internationale et réglé collectivement.

M. Sinclair explique qu'en établissant à \$150,000 la somme due par Belgrade il a été tenu compte des sacrifices encourus par la Yougoslavie durant la guerre et de sa forte contribution à la cause alliée. Cette somme sera tout probablement consacrée en grande partie à l'achat d'un nouvel immeuble pour notre légation là-bas et des bourses pour nos étudiants.

Le premier de ces films: "Voyage dans une goutte d'eau", montre en couleurs naturelles, la vie de nombreux animaux et végétaux microscopiques, les mouvements de leur protoplasme, de leurs cils vibratiles, etc., et révèle de saisissants aspects de la concurrence vitale des infiniment petits.

Le second film: "Aux confins du monde atomique" a été enregistré principalement en lumière polarisée et montre, avec des teintes d'une richesse incroyable, le mode de croissance de divers cristaux microscopiques.

Ces films représentent non seulement des documents scientifiques de grande valeur, qui font honneur à la haute habileté technique du R.P. Venance, mais encore de véritables œuvres d'art, en raison de la grande beauté des formes des êtres microscopiques et des édifices cristallins cinématographiés, et de la splendeur de leurs colorations.

Le public est invité à assister à cette représentation de films.

Message aux parents

Parents qui avez des enfants aveugles, dites-vous bien que ce sont des êtres normaux comme les autres, avides de connaissances, d'occupations et de plaisirs. Ce ne sont pas des invalides, ils peuvent se mouvoir comme les autres et prendre soin d'eux-mêmes et s'amuser avec leurs petits frères et leurs petites sœurs.

Savez-vous qu'existe à Montréal une institution pour eux? C'est l'Institut Nazareth dirigé par les Soeurs Grises et situé à 1460 côte St-Michel. Faites-vous un devoir de placer vos enfants aveugles dans cette maison d'éducation où ils pourront faire leurs études et se préparer à gagner leur vie dans la carrière musicale, dans l'enseignement, dans le commerce ou par le travail manuel.

La semaine de "la canne blanche" patronnée par le Conseil canadien des aveugles en collaboration avec l'I.N.C.A. veut vous faire connaître des organismes propres aux aveugles dans les divers domaines. Profitez-en donc pour vous renseigner sur ce qui concerne vos enfants atteints de cécité et faites-leur bénéficier des services mis à leur disposition.

IL RENTRERAIT POUR DE BON A LONDRES D'ICI DECEMBRE

Londres, 8. (A.P.) — L'Evening Star de Londres affirme aujourd'hui que le duc de Windsor projette de mettre fin d'ici décembre à son exil commencé il y a plus de 13 ans et de revenir s'établir en Grande-Bretagne avec son épouse morganatique. Un reporter de ce quotidien prétend avoir appris qu'il son dernier passage au Royaume-Uni, en décembre, le duc a été frappé de la cordialité de la réception qui lui fut faite un peu partout.

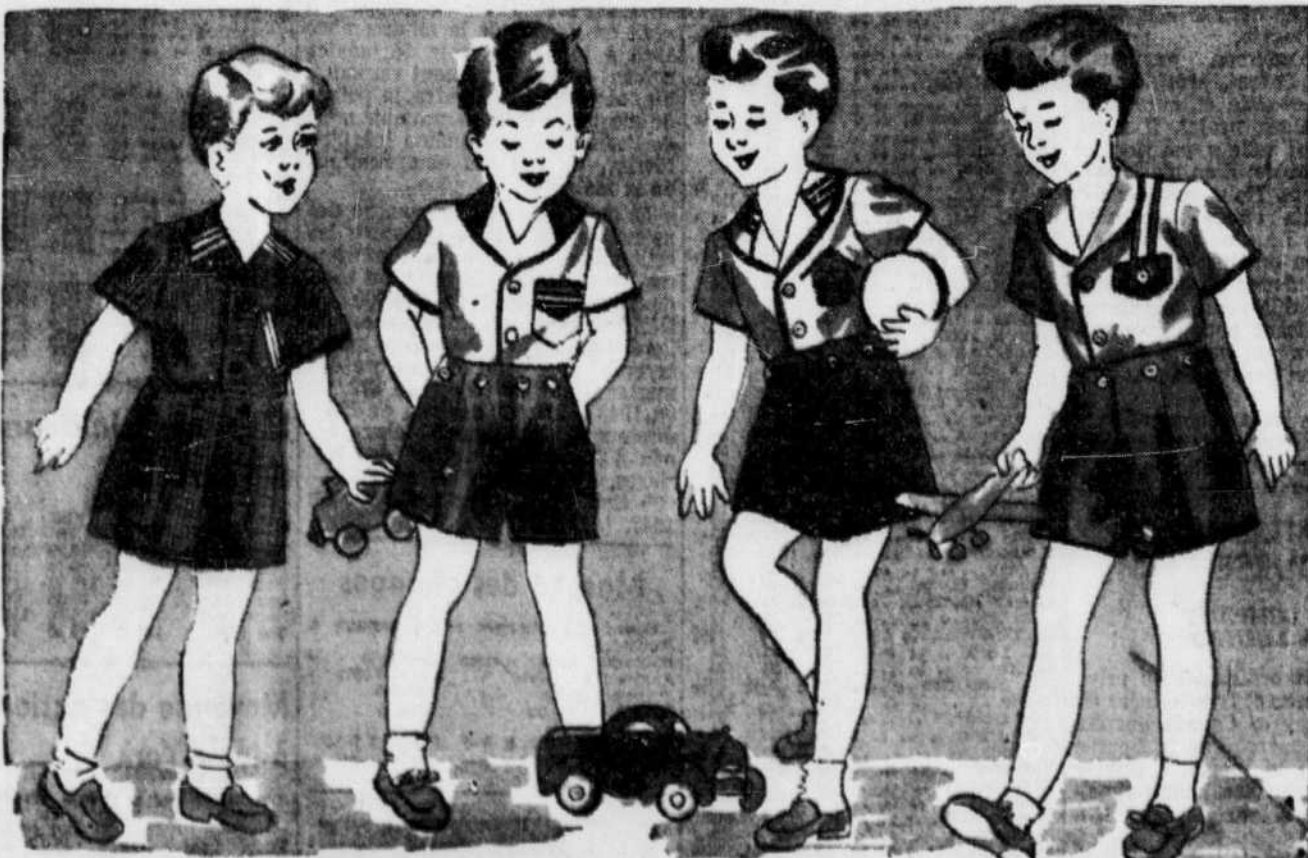
L'ex-souverain britannique visite en ce moment le Mexique, en compagnie de son épouse américaine. Le même journal ajoute que 3 personnes, dont la reine-douairière Marie, ont largement influencé la décision du duc à cet égard: les autres seraient Lord Dudley, qui fut déjà l'hôte du couple princier en avril dernier, à son manoir de Sunningdale, et Lord Brownlow.

Celui qui fut autrefois Edouard VIII aurait confirmé devant de vieux amis, à New-York, le 31 décembre, son intention de rentrer en son pays. La duchesse, née Wallis Warfield, de Baltimore, n'aurait plus envers ce projet ses objections d'autrefois motivées par la crainte de causer un incident désagréable à la famille royale comme à elle-même.

OUVERTS DE 9 h. 30 à 5 h. 30 SAMEDI COMPRIS OUVERTS JUSQU'À 9 h. LE VENDREDI SOIR

VENTE ÉCLIPSE AU SOUS-SOL D'ECONOMIES CHEZ DUPUIS COMPLETS LAVABLES

RABAIS DUPUIS EXCEPTIONNELLEMENT AVANTAGEUX MERES ECONOMES — PROFITEZ-EN JEUDI



4 MODELES ILLUSTRÉS POUR 2-4-6 ANS

Ce sont les plus jolis complets lavables au plus bas prix possible que DUPUIS a obtenus pour vous. Le toujours populaire modèle OLIVER TWIST pour enfants de 2, 4, 6 ans.

COMMANDEZ PAR TELEPHONE en spécifiant l'âge et la nuance désirée dans chaque groupe. Plateau 5151 — local 300

PRIX VEDETTE DUPUIS au choix

1er GROUPE — Corsage de broadcloth blanc, la culotte en coton fini toile. Nuances: marron, brun, marine, vert.

2e GROUPE — Corsage de coton fin, la culotte en vert, brun, marine et marron.

3e GROUPE — Complets lavables tissu cambray. Corsage et culotte en vin, brun moyen, gris.

4 MODELES ILLUSTRÉS montrant les différents collets dans chaque groupe.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, DE MONTIGNY

SALOPETTES Pour 2-4-6 ans

Modèle à jambes longues, bavette, courroie-bretelle. Choix de marine, brun. Coton lavable résistant. Nervure contrastante sur la bavette et la poche.

PRIX ECLIPSE DUPUIS .85

CULOTTES lavables

Pour garçonnets de 6-8-10-12 ans. Cambray de coton lavable en gris bleu ou brun moyen. Ces culottes ne sont pas doublées. Ceinture avec élastique au dos. Coupe et confection soignées.

PRIX ECLIPSE DUPUIS .85

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président A. DUGAL, vice-président

Café-Thé Confiture
ADOPTEZ LES PRODUITS
DÉSY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DÉSY L^{re}
MONTREAL

360 est, rue Rachel - Montréal
MA. 4107

CHAUFFAGE - PLOMBERIE